NYU IFA LIBRARY
3 1162 04538666 2

The
McAfee
Library
of Ancient
Art

NEW YORK UNIVERSITY LIBRARIES
INSTITUTE OF FINE ARTS

# TIMGAD

## UNE CITÉ AFRICAINE

SOUS L'EMPIRE ROMAIN

PAR

A. BALLU

ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES
DE L'ALGÉRIE.

R. CAGNAT

MEMBRE DE L'INSTITUT
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE.

OUVRAGE PUBLIÉ PAR LES SOINS DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD

D'APRÈS LES DOCUMENTS

PLANS ET DESSINS DE LA COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES

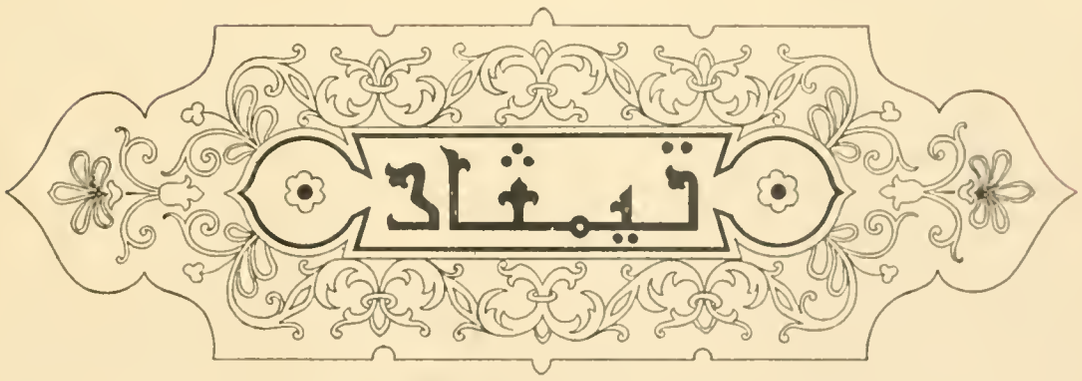


PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1899

*6e livraison.*

Fine Arts

Fig. 198. — Piscine des grands thermes.

# LES THERMES DU SUD

Il n'était pas de ville romaine qui n'eût un ou plusieurs établissements de bains publics, tantôt réservés aux hommes, tantôt aux femmes, tantôt — et c'est le cas le plus ordinaire — communs aux deux, certaines heures distinctes étant assignées à l'un et à l'autre sexe. Ce sont là des faits trop connus pour qu'il soit besoin d'y insister[1]. Les établissements de cette sorte ne manquent pas à Timgad

(1) Rappelons seulement qu'un petit bourg, voisin de la maison de campagne de Pline le Jeune, près de Laurentum, le *vicus Augustanus* possédait jusqu'à trois bains publics *balnea meritoria tria* (Plin., *Epist.*, II, 17).

plus qu'ailleurs. Il sera question dans ce chapitre de deux d'entre eux seulement, assez voisins l'un de l'autre; ils sont situés dans la partie méridionale de la ville. Nous nous occuperons d'abord du plus important.

## 1° GRANDS THERMES DU SUD

Si de l'arc dit de Trajan on se dirige vers le forum en suivant le *decumanus maximus*, on rencontre, ainsi qu'il a été dit plus haut, plusieurs rues perpendiculaires dirigées vers le Nord ou vers le Sud.

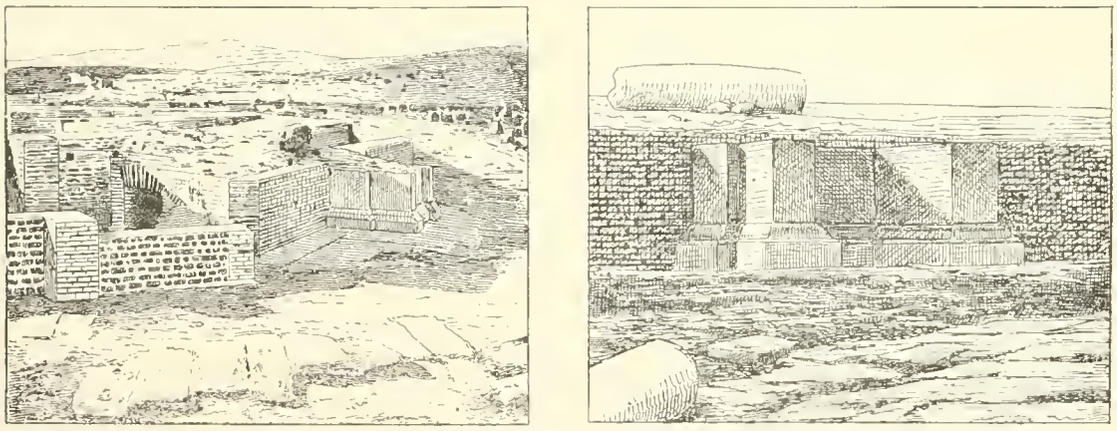

Fig. 101. — Fontaine.

La troisième parmi ces dernières, à droite de la voie, par conséquent, mène directement aux grands thermes. Après avoir traversé un espace de 200 mètres environ, exactement 207 mètres, elle aboutit à un carrefour; trois rues s'en détachent: une vers le Capitole à l'Ouest, une autre vers l'Est et la troisième vers le Sud, celle-ci se bifurquant presque aussitôt pour envelopper les thermes par une rue secondaire. Une distance de 100 mètres en chiffres ronds sépare ce carrefour du mur de soutènement du théâtre, comme aussi du péribole qui entoure le Capitole.

La place est ornée d'une fontaine, adossée au mur des thermes et faisant face au Nord-Ouest (fig. 101). Le corps en est encore

presque intact : le bassin a laissé sur le pavement la trace des dalles posées de champ qui en limitaient le tracé. On distingue encore très nettement les décharges par où l'eau s'écoulait dans le sous-sol. Cette fontaine rappelle beaucoup, d'ailleurs, celles que nous avons signalées dans le voisinage du forum. Ici encore, rien n'a été découvert, permettant d'indiquer la nature du sujet figuré, personnage isolé ou groupe qui formait le couronnement de l'édifice.

On a montré plus d'une fois[1] que la disposition intérieure des thermes romains était nécessitée par les opérations successives que comportait un bain normal et complet, ces opérations étant elles-mêmes soumises à des règles dictées par la médecine. La première consistait dans un bain d'air brûlant parce que « cela réchauffe également toutes les parties du corps, liquéfie les matières, efface les inégalités, raréfie la peau et fait évacuer une partie considérable de ce qui était auparavant retenu au-dessous d'elle[2]. » On descendait ensuite dans une baignoire d'eau chaude, car, ce second traitement « si le corps est sec au moment de prendre le bain, peut répandre dans les parties solides de l'organisme une humidité favorable[3]. » On se plongeait ensuite dans une piscine d'eau froide, ce qui était destiné « à rafraichir le corps, à resserrer la peau et à affermir les forces[4]. » Enfin, on se faisait essuyer la sueur que provoquait le bain froid et enduire d'huile afin « de produire une évacuation générale, sans exposer le baigneur aux accidents amenés par le refroidissement[5]. » Il fallait donc que l'établissement contînt une salle froide avec piscines, une salle chaude avec baignoires, une étuve et une pièce réservée aux onctions. Mais comme, pour beaucoup, la transition du bain chaud au bain froid eût été trop brusque, on avait imaginé une pièce intermédiaire, à température modérée, que l'on

(1) Voir en particulier l'excellent article écrit sur ce sujet dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de M. Saglio s. v. *Balneae* et Marquardt, *Vie privée des Romains*, I, p. 328 et suiv.

(2) Galen. *Meth. med.*, X, 10.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*

traversait pour ménager le passage d'une extrémité à l'autre et préparer le corps au changement de milieu. C'est là que devaient s'arrêter les gens dont la tête était faible « sans quitter leurs vêtements, jusqu'à ce qu'une légère transpiration s'établît, leur permettant de se soumettre ensuite impunément à une température élevée[1]. »

Telles étaient les pièces essentielles qui composaient un bain romain. Chacun sait que l'étuve se nommait *laconicum* ; la salle des bains chauds, *caldarium* ; la pièce où étaient aménagées les piscines, *frigidarium*, et la chambre tiède, *tepidarium*. Les onctions se donnaient dans l'*elaeothesium*.

Mais il existait encore quelques pièces, d'ordre secondaire, qui répondaient, elles aussi, à certaines nécessités. Pour permettre aux baigneurs de déposer leurs vêtements il fallait un vestiaire. De là l'endroit qu'on appelait d'un nom grec *apodyterium*. Bien que la gymnastique ne fût pratiquée chez les Romains que dans les limites où elle était utile à l'hygiène, elle était de mode dans les thermes, plus que partout ailleurs : à l'égal des onctions et des frictions c'était, pour quelques-uns, le complément essentiel de l'hydrothérapie. Aussi réservait-on, à côté des salles de bains, un emplacement spécial pour les exercices du corps. Les Grecs l'appelaient *ephebeum*, il n'a pas de nom spécial en latin ; il se confond souvent, au reste, dans le monde romain avec d'autres parties de l'édifice, en particulier avec le vestibule. Enfin les bains étant, pour les hommes, une occasion journalière de se rencontrer, de causer, de discuter, d'occuper leurs loisirs, on avait dû y aménager des promenades couvertes ou en plein air, des salons de conversation, des lieux de réunion de toute forme et de toute grandeur.

Ces parties accessoires des thermes étaient, naturellement, plus ou moins importantes, suivant la splendeur et l'étendue de l'édifice. A Rome et dans les grandes villes, elles recevaient un dévelop-

(1) Cels., *De med.*, I, 4.

pement considérable : les thermes de Caracalla ou de Dioclétien en offrent des exemples remarquables. Dans les cités de second ordre l'étendue en est moindre et l'aménagement plus modeste ; il est des cas même où elles sont totalement absentes et où les bains se réduisent aux quatre pièces essentielles.

Parmi les éléments dont se composent les ruines des thermes qui nous sont parvenus, il en est qu'il n'est pas difficile de reconnaître : telles sont les étuves, les salles chaudes, les salles tièdes : l'aménagement du sous-sol suffit amplement à nous les désigner. Les piscines ne laissent aucun doute sur l'emplacement du *frigidarium*. Quant aux autres qu'aucune particularité dans la construction ne peut aider à identifier à coup sûr, il faut, si les fouilles n'ont pas révélé de détail déterminant, si l'on n'y a trouvé ni inscription, ni objet caractéristique, se montrer assez réservé dans leur dénomination. A Timgad, comme ailleurs, la distinction de quelques-unes de ces divisions secondaires des bains publics demeure enveloppée de quelque obscurité.

Il nous reste à rappeler, avant de pénétrer dans l'édifice, que les Romains, précisément parce qu'on y passait une bonne partie de la journée, avaient coutume d'apporter le plus grand soin à l'ornementation des thermes. Les murs étaient revêtus de peintures ou de stucs décorés, le sol était recouvert des mosaïques les plus variées ; on y accumulait les statues et les œuvres d'art. L'Afrique, pour nous limiter à cette province, nous en a conservé plus d'un exemple. A Henchir-Fraxine, dans la Tunisie, un riche citoyen, dit une inscription, restaure les thermes et les décore *statuis, marmoribus, tabulis pictis, columnis ingressu cellarum, alisque rebus*[1]. A Teboursouk, la municipalité, pour sauver quatre statues de marbre, les transporte *at cultum et splendorem apodyteri thermarum*[2]. Ce sont les thermes de Cirta qui ont fourni la mosaïque du triomphe d'Am-

(1) *C. I. L.*, VIII, 828 ; *Bull. arch. du Comité*, 1893, p. 209 et 210.

(2) *Bull. arch. du Comité* 1898 (*Comptes rendus de séance*, décembre), p. XVI.

phitrite, aujourd'hui conservée au Louvre[1]. Ceux de Theveste, reconnus sous le quartier de cavalerie par M. Allotte de la Füye, renfermaient des mosaïques de grand intérêt par les sujets qu'elles représentent, comme par la richesse de l'exécution : elles ont été transportées au Musée de Tébessa[2]. Dans les bains de Pompeianus, à l'Oued-Athmenia, on a rencontré, avec les restes d'un aménagement somptueux, une suite de pavements en mosaïque qui comptent parmi les monuments figurés les plus importants de l'Afrique romaine[3]. Ceux des Laberii, à Oudna, ont donné à M. Gaukler de belles mosaïques, des peintures murales et des statues[4]. Faut-il rappeler enfin que des fouilles exécutées à diverses époques dans les différents thermes de Cherchel, mais surtout dans ceux de l'Ouest, ont amené la découverte de plaques de marbres précieux, de mosaïques, de débris de stucs, d'œuvres d'art de toute sorte. On y a recueilli plus de cinquante statues, dont quelques-unes offrent, on le sait, le plus grand intérêt[5].

Ces thermes de Cherchel peuvent nous donner une idée exacte de ce qu'était, en général, la décoration des bains dans une ville africaine ; il est évident, d'ailleurs, que le luxe de l'édifice variait suivant son importance et aussi suivant la libéralité de ceux qui le fréquentaient.

Cinq entrées donnaient accès dans les grands thermes de Timgad : deux au Nord et trois au Sud. Celles-ci sont d'importance inégale. La plus occidentale (*p*) n'était qu'une porte de service, qui mettait la rue en communication avec une cour (*e*), ménagée extérieurement autour des pièces principales de l'établissement. C'est également par cette cour que l'étage inférieur recevait quelque peu d'air et de lumière ; quatre des trous pratiqués dans ce but sont marqués au

(1) Ravoisié, *Explor. scientif. de l'Algérie*, texte, p. 6 et 7 ; Vars, *Cirta*, p. 108.

(2) *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, 1886-1887 (XXIV), p. 202 et suiv., p. 234 et suiv.

(3) *Ibid.*, 1878 (XVIII), p. 435 et suiv.

(4) *Monuments Piot*, III, p. 216 et suiv.

(5) Waille, *De Caesareae monumentis*, p. 24 et suiv., Gsell, *Cherchel-Tipasa*, p. 39 et suiv. et p. 59.

plan de la lettre *c* ; des dalles ajourées en occupaient l'orifice. Dans la même cour, on avait eu soin de disposer deux escaliers descendants (*d*), l'un à l'angle septentrional, l'autre à l'angle méridional. A côté de ce dernier existait une seconde petite porte de service (*p'*). La troisième porte du Sud, au contraire (P''), introduit

Fig. [illegible] — [illegible] de l'entrée.

dans le massif des thermes par un couloir coudé qui conduit à un large vestibule.

Au Nord, les fouilles ont révélé la présence de deux grandes entrées (P, P'), l'une regardant le levant, l'autre le couchant ; cette dernière était munie d'une porte qui a laissé sur le dallage la trace des crapaudines et des verroux. En réalité ces deux entrées n'ouvrent

point précisément l'accès des thermes qu'il serait plus juste de placer en R, mais forment les extrémités d'une galerie, bordée au nord par un édifice demi-circulaire, dépendant assurément de l'ensemble. C'est une cour de 8$^{m}$,15 de rayon, entourée d'un portique. Celui-ci était soutenu par huit colonnes dont les piles de fondation existent seules. La galerie constituait un portique rectiligne soutenu par six colonnes. L'un et l'autre offraient un abri, favorable pour la promenade et la causerie, à ceux qui se disposaient à pénétrer dans les bains ou qui en sortaient.

Deux piédestaux, surmontés autrefois de statues, s'élevaient à droite et à gauche de la porte R. Tous deux portent une dédicace à la *Concorde du peuple et du conseil des décurions* qui est d'un certain intérêt pour l'histoire du monument[1].

| 1[2] | 2 |
|---|---|
| CONCORDIAE | ET ORDINIS |
| POPVLI | |
| QVOD SVMTVS | COPIISQVE |
| REI P | RELEVAVE |
| MANIBVS | RINT |

*Concordiae populi et ordinis, quod sumtus rei p(ublicae) manibus copiisque relevaverint.*

M. Mommsen, dans le court commentaire qui accompagne le texte au *Corpus* en a indiqué le sens exact. A une certaine date, qu'il est difficile de préciser, vers la fin du II$^{e}$ ou au début du III$^{e}$ siècle, si l'on en juge par l'apparence des lettres, le Conseil

(1) *C. I. L.*, VIII, 2342.
(2) 1. Piédestal de gauche pour celui qui franchissait l'entrée — 2. Piédestal de droite.

des décurions crut utile ou de construire les thermes ou de les réparer ou d'en aménager une partie — ceci nous ne pouvons le décider d'une façon absolue au vu de ces deux pierres et sans autre renseignement. Pour cet ouvrage les décurions ne votèrent pas de crédit et n'eurent pas recours à un entrepreneur ; ils firent appel aux habitants eux-mêmes, qui prêtèrent leur concours sous forme de prestation. De la sorte « par la concorde du peuple et du conseil municipal » le travail fut mené à bonne fin ; et c'est pour garder la mémoire de cette union féconde qu'on éleva, à l'entrée de l'édifice, les piédestaux qu'on y a retrouvés.

La première installation des thermes remonte assurément à l'époque des Antonins, car une autre inscription découverte au cours des fouilles, mais non point en place malheureusement, nous apprend qu'à la fin du IIe siècle on fit des réparations et on apporta des embellissements à l'édifice[1]. On y lit sur une pierre brisée en trois morceaux :

*a)*

IMP · CAES · DIVI · M · ANTONINI · PI · I · GERMANICI · SARM · FILIO · DIVI · COMMODI · FI
DIVI TRAIANI PARTHICI · ABNEP · DIVI · NERVAE · ADNEPOTI
PARTHICO MAXIMO PONTIFICI · MAXIMO · TRIBVNIC · POTES
IMP · CAES · L · SEPTIMI SEVERI · PERTINACIS · AVG · ARABICI · ADIABI
SARMATICI · NEPOTI DIVI ANTONINI · PI · I · PRONEPOTI · DIVI I
M · AVRELIO · ANTONINO · AVG' PRINCIPI · IVVENTVTIS' · FORT
AMPLIATAS · DECRETO · DECVRIONVM · PECVNIA · PVBLICA · I

*b)*

RATRI · DIVI ANTONINI · PI · I · NEPOT
L · SEPTIMIO · SEVERO' PIO PERTI
TATIS · VI · IMPERI · XI · COS · II PAT (*h*)
NICI PARTHICI MAXIMI FIL DIV
EPOTI · DIVI
SIMO INDVLGI
FAVSTO · AVGG'

(1) *Bull. arch. du Comité*, 1893, p. 160, n° 39.

*c)*

I · DIVI · HADRIANI · PRONEP'
SACI · AVG' ARABIC · ADIAB
I PATRIAE · PROCONSVLI ET
I PII GERMAN.
RAIANI · PART · ET · DIVI NRV · AD
NTISSIMOQ' THERMAS
RO PRAETORE · PATR' COLON

*Imp(eratori) Caes(ari) Divi M. Antonini Pii Germanici Sarm(atici) filio, Divi Commodi fratri, Divi Antonini Pii nepoti, Divi Hadriani pronep(oti), Divi Trajani Parthici abnep(oti) Divi Nervae adnepoti, L. Septimio Severo Pio Pertinaci Aug(usto) Arabic(o) Adiab(enico), Parthico Maximo, pontifici maximo, tribunic(iae) potestatis VI, imper(atori) XI, co(n)s(uli) II, pat[r]i patriae, proconsuli et Imp(eratori) Caes(ari) L. Septimi(i) Severi Pertinacis Aug(usti) Arabici, Adiabenici, Parthici maximi fil(io), Div[i M. Antonin]i Pii German[ici] Sarmatici nepoti, Divi Antonini Pii pronepoti, Divi H[adriani abn]epoti, Divi [T]rajani Part(hici) et Divi Nerv(ae) ad(nepoti), M. Aurelio Antonino Aug(usto) principi juventutis forti[ssimo, felicis]simo indulgentissimoq(ue), thermas ampliatas decreto decurionum pecunia publica, l[eg(ato) Q. Anicio] Fausto Aug(ustorum duorum) pro praetore, patr(ono) colon(iae).*

La sixième puissance tribunice de l'empereur Septime-Sévère, accompagnée de sa onzième salutation impériale et de son second consulat, date l'inscription de l'année 198 de notre ère.

Au commencement du IIIe siècle, les thermes avaient donc reçu le développement que les fouilles nous ont fait connaître : les modifications qu'ils subirent dans la suite ne portèrent que sur des détails.

Après avoir franchi la porte R on se trouve dans un couloir large de 4m,50 : c'est celui que nous avons déjà signalé plus haut et dont

l'autre extrémité débouche à la porte P''. On y rencontre d'abord à gauche une chambre D, mesurant 4m,25 sur 1m,95 ; il est naturel d'y voir la chambre du préposé au bain, ce que nous appelons aujourd'hui le bureau.

Vient ensuite une salle C terminée en hémicycle. On y accédait par trois entre-colonnements. La largeur de la salle est de 15 mètres ; l'hémicycle a un rayon de 5 mètres. Elle était pavée de grandes mosaïques à dessins géométriques ; le blanc, le rouge et le noir y dominent. Les seuils qui occupent les entre-colonnements, sur le couloir, sont rehaussés de mosaïques à figures d'animaux.

On n'a trouvé, lors des fouilles, aucun indice qui permette d'assigner une destination spéciale à cette partie de l'édifice. Il suffit, cependant, de jeter les yeux sur le plan de certains thermes de Rome, par exemple ceux de Trajan, de Caracalla ou de Dioclétien pour y reconnaître une de ces salles de réunion, de lecture, de conversation, qui « pour n'être pas, au dire de Lucien[1], rigoureusement indispensables à un bain, sont néanmoins nécessaires à un lieu qui doit recevoir les heureux du jour. »

Vis-à-vis s'étend une vaste salle de 24 mètres sur 9, dans laquelle on accède par trois grandes portes, larges de 2m,95. Le sol en est pavé de mosaïques à ornements assez bien conservés. Elle est divisée en trois travées : on voit encore les pilastres qui supportaient les poutres maîtresses où venaient reposer les solives. En avant de chacun d'eux s'élevait un piédestal supportant une statue avec une inscription honorifique.

Les deux bases qui font face à la porte d'entrée portent une dédicace à Valérien et à Cornelia Salonina, femme de Gallien. La première, celle de droite, est ainsi conçue[2] :

(1) *Hipp.*, 5.

(2) *C. I. L.*, VIII, 2380.

*imp.* CAE*s.p.li*
*cinio valeri*ANO
*invi*CTO PIO FE
LICI AVG
PONTIF·MAX·GER
MAX· TRIB· POT
IIII·COS·III·P·P
PROCOS ·
RESP· COL· THA
MVG· DEVOTA
NVMINI ·MA
IESTATIQ· EO
RVM

[*Imp(eratori)*] *Cae*[*s(ari) P. Licinio Valeri*]*ano* [*Invi*]*cto Pio Felici. Aug(usto) pontif(ici) max(imo) Ger(manico) max(imo) trib(unicia) pot(estate) IIII, co(n)s(uli) III ; (patri) p(atriae), proco(n)s(uli), resp(ublica) col(oniae) Thamug(adensis) devota numini majestatiq(ue) eorum.*

La seconde, celle de gauche, porte[1] :

CORNELIAE
SALONINAE
AVG·CONIV
GI·DN P·LICINI
GALLIENI
AVG·MATRI
P·CORNELI
LICINI·VALE
RIANI NOBI
LISSIMI CAES
AVG·ET·CAS
TRORUM SE
NATV [illegible]

(1) *Bull. arch., du Comité,* 1894, p. 362.

*Corneliae Saloninae Aug(ustae) conjugi d(omini) n(ostri) P. Licini(i) Gallieni, matri P. Corneli(i) Licini(i) Valeriani nobilissimi Caes(aris) Aug(usti) et castror(u)m senatu[s et patriae col(onia) Tham(ugadensis) devota.*

Les autres bases trouvées en place de chaque côté de la porte de la salle contiennent chacune une dédicace aux deux fils de Gallien. Celle qui fait pendant au piédestal où est inscrit le nom de l'impératrice est dédiée au César Licinius Cornelius Valerianus, connu sous le nom de Salonin[1].

P LICINIO COR
NELIO *Valeri*
ANO NOBILIS
SIMO CAESARI
AVG RESPVB
COLONIAE
THAMVGAD
NVMINI
MAIESTA
TIQVE EIVS
DEVOTA

*P. Licinio Cornelio V[aleri]ano nobilissimo Caesari Aug(usto) respub(lica) coloniae Thamugad(ensis) numini majestatique ejus devota.*

Sur le piédestal qui correspond à l'inscription de Valérien on lit les noms du César Cornelius Valérien mort en 259[2].

(1) *C. I. L.*, VIII, 2383.

(2) *C. I. L.*, VIII, 2382.

P CORNELIO
LICINIO VA
LERIANO
NOBILISSI
MO CAES
AVG RESP
COL THAMVG
NVMINI
MAIESTA
TIQVE EIVS
DEVOTA

*P. Cornelio Licinio Valeriano nobilissimo Caes(ari) Aug(usto) resp(ublica) col(oniae) Thamug(adensis) numini majestatique ejus devota.*

L'existence de ces quatre bases de statues dans la même salle des bains de Timgad et leur rédaction peut donner lieu à des observations assez piquantes[1].

On notera qu'au bas de l'inscription dédiée à Valérien se trouve la formule *devota numini majestatique* EORVM, tandis que les autres portent *devota numini majestatique* EIVS. Il y a là une anomalie assez singulière.

D'autre part, on a recueilli, *en place*, dans une autre partie des bains, une dédicace à Gallien, identique à la dédicace à Valérien et datée de la même année 255 ou 256[2]. Enfin les deux bases consacrées aux fils de Gallien n'ont pas pu être élevées à la même date. Le second, en effet, Salonin n'a été nommé César qu'à la mort de son frère aîné, en 259. Avant cet événement l'un était César, l'autre

(1) Voir plus bas page 246.

(2) L'une porte l'indication de l'an 255 et l'autre de 256; il y a certainement erreur, ainsi qu'il a été noté au *Corpus* : « Bases hasce omnes ad Valeriani et Gallieni domum spectantes eodem tempore positas esse consentaneum est. » Wilmanns propose de changer IIII en III dans l'une ou III en IIII dans l'autre; mais la lecture est certaine : nous l'avons vérifiée une fois de plus.

n'avait aucun titre ; après, celui-ci était devenu César à son tour mais celui-là avait reçu le titre de *Divus*, qu'il ne porte pas ici. Il en résulte que la statue du jeune Valérien ainsi que celles des autres membres de sa famille, père, mère et aïeul ont été placées dans la grande salle des thermes avant l'année 259. Du fait que les inscriptions de l'empereur Valérien et de Gallien sont rédigées de même, les autres se terminant par une formule différente on peut même conclure que ces dernières sont un peu postérieures. Quand le jeune Valérien eut remplacé son frère comme César, on voulut également lui élever une statue ; mais de la sorte on se trouvait en présence de cinq piédestaux, ce qui rompait l'harmonie de la décoration. Il est probable qu'on transporta alors la statue de Gallien avec sa base dans une autre pièce de l'établissement, sans songer que le FORVM de l'inscription de Valérien allait perdre par là son pendant.

Ces inscriptions nous apprennent donc la date où cette grande salle a été décorée de statues ; mais elles ne nous renseignent en aucune façon sur sa destination. Il faut procéder par raisonnement. La disposition du plan montre qu'elle conduisait aux parties essentielles et propres des bains : elle était en communication, à une extrémité avec la salle F, qui, nous le verrons, était sans doute l'*apodyterium*, à l'autre avec la salle H où il est impossible de ne pas reconnaître le *frigidarium*. On pourrait donc lui donner, faute de mieux, le nom de vestibule, ou de salle des pas-perdus. Mais on sait, d'autre part, nous l'avons déjà rappelé, que dans les grands bains romains il y avait, par un dernier reste des habitudes grecques, un emplacement réservé aux exercices corporels, gymnastique, jeux de paume, jeux de boule ou autres. C'est un élément que nous retrouvons dans tous les bains d'une certaine importance, par exemple aux thermes de Caracalla et de Dioclétien, à Rome, ou aux grands thermes de Pompéi, soit sous forme de cour entourée de portiques, soit sous forme de salle couverte. Particularité digne de remarque, dans cette pièce se trouvait, d'habitude, une piscine d'eau froide à l'usage de ceux qui ne voulaient point user des immersions dans

l'air brûlant ou dans l'eau chaude[1]. Or la salle B est précisément en voisinage immédiat avec la piscine I où les baigneurs pouvaient se laisser glisser, même sans passer par le *frigidarium*. Il semble donc tout à fait légitime d'admettre que cette belle salle était la salle des exercices.

De la salle B on pénétrait par deux portes encadrées de colonnes, soit dans la chambre H, soit dans la chambre F. Celle-ci semble bien être l'*apodyterium*, qu'il est difficile de placer ailleurs. Elle mesure $7^{m},90$ sur $9^{m},80$ ; le sol en était pavé d'une mosaïque, malheureusement en partie détruite aujourd'hui.

C'est là qu'a été découverte l'inscription contemporaine de Septime Sévère, que nous avons reproduite plus haut. A une époque postérieure à la construction, on ouvrit dans cette salle une porte de communication avec la piscine I ; — le mur porte encore des traces d'arrachements dans la brique qui ne laissent point de doute à cet égard. On installa alors un escalier qui permettait de descendre dans le bain d'eau froide. Cet escalier lui-même paraît avoir été réparé à une date assez récente ; car la dernière marche est encore couverte d'une plaque de marbre blanc cannelé, empruntée à quelque pilastre ruiné. L'*apodyterium* est devenu alors une sorte d'annexe du *tepidarium*.

Il est difficile d'admettre, en effet, que la pièce G ait jamais pu suffire, comme vestiaire, aux besoins d'un public quelque peu nombreux ; elle ne mesure guère que quatre mètres dans les deux sens. Une chambre de cette taille ne saurait être comptée parmi les parties constitutives d'un bain. Sans doute on en a fait une antichambre réservée aux esclaves, gardiens des vêtements[2] ; mais on pourrait y voir aussi un *elaeothesium* ; en fait c'est une de ces pièces secondaires auxquelles il est aisé de trouver un nom si l'on veut se contenter de possibilités, mais qu'il faut renoncer à identifier scientifiquement, en l'absence de tout indice.

(1) Galen, *Meth. med.*, X, 10. A Pompéi le côté occidental de la palestre est occupé par une piscine (Overbeck-Mau, p. 217).

(2) Ballu, *Les ruines de Timgad*, p. 180.

Pour la pièce H, il n'y a aucun doute possible. On doit y reconnaître le *frigidarium*, avec ses deux grands bassins d'eau froide I et I'.

Nous avons déjà fait plusieurs fois allusion au bassin I (fig. 100). Il mesure 6m,15 de large sur 6m,05 de long : il se compose d'une cuve, revêtue extérieurement d'une mosaïque dans le fond et d'un enduit de ciment le long des parois verticales. Nous avons montré comment on pouvait y accéder par des gradins du gymnase et du

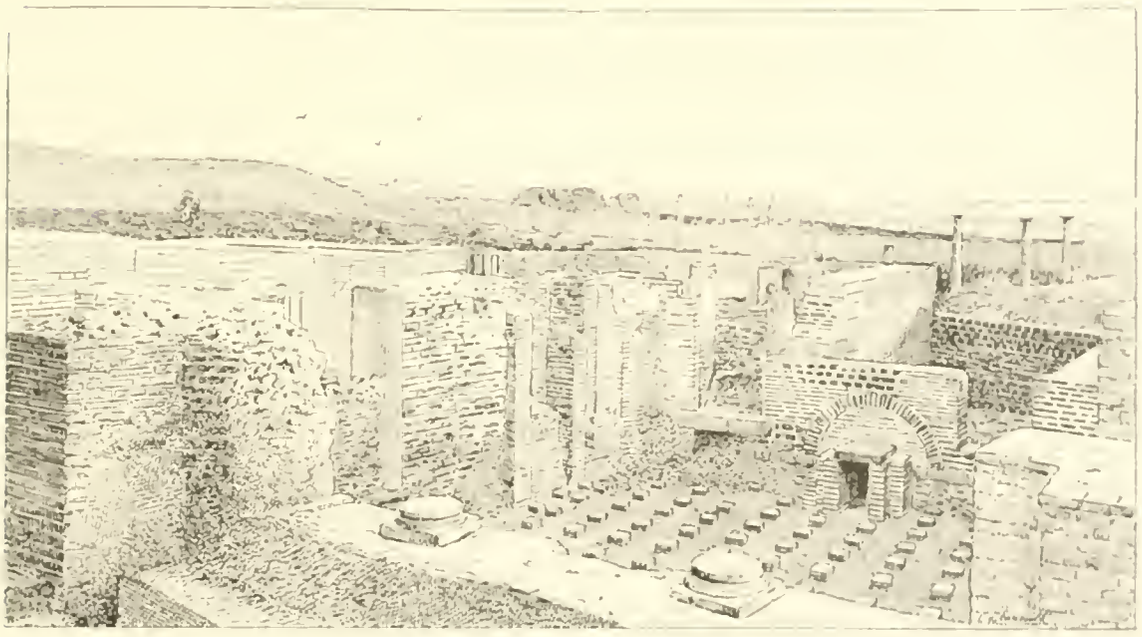

Fig. 103. — [illegible]

vestiaire. A l'Ouest, il était réuni à la pièce J par une baie coupée de deux colonnes, disposition symétrique à celle qui existe vers l'Est, avec cette différence, cependant, que de ce côté la paroi est dénuée de marches (fig. 103).

Au Sud, au contraire, il est garni d'un escalier de trois marches qui occupent toute la largeur de la baie.

Le bassin I' lui fait pendant ; il est de même largeur que le précédent mais plus profond. On y descend pareillement par un escalier de trois marches. Le sol en est formé aussi d'une mosaïque grossière ; les trous de décharges sont parfaitement visibles encore.

Les murs Est et Ouest étaient percés de deux niches dont le revêtement a conservé des traces de peinture imitant les tons du marbre ; l'ocre domine dans le bas, le vert au-dessus. Ces niches étaient jadis décorées de statues dont l'une a été retrouvée dans les déblais de la piscine ; elle mesure 1m,68 ; elle représente une de ces nymphes à la coquille dont le type est bien connu et dont plus d'un musée possède des répliques[1].

Mais l'exemplaire de Timgad offre une particularité digne d'être notée. Dans le type original d'où il dérive, la Nymphe soutient une véritable vasque, placée dans une position horizontale et percée d'un trou dans le fond, pour le passage de l'eau, ainsi qu'il convient à une figure appelée à jouer un rôle effectif dans l'aménagement d'une fontaine : tel est le groupe des nymphes auxquelles Visconti donnait le nom d'*Appiades*[2] ou la statue que Clarac reproduit sous le n° 1837[3]. Ici, au contraire (fig. 104), la coquille n'est pas percée d'un trou et, de plus, elle est représentée, appliquée contre le ventre de la déesse, dans une position presque horizontale : ce changement se comprend parfaitement, le sujet étant destiné à être disposé dans une niche peu profonde et au-dessus d'un bassin qu'il ne contribuait point à alimenter. Une nymphe est, d'ailleurs, aussi bien à sa place à côté d'une piscine qu'au sommet d'une fontaine.

Fig. 104.

(1) Reinach, *Rép. de la statuaire grecque et romaine*, I, p. 438 ; II, p. 405.

(2) Clarac, *Musée de sculpture*, texte, IX, p. 325, n° 1838.

(3) *Ibid.*, p. 324. Reinach, *op. cit.*, I, p. 436.

Cette statue présente encore, chose remarquable, des traces de peinture verte et rouge ; c'est un exemple de plus de polychromie sur marbre à l'époque romaine.

Le *frigidarium* H, autrefois surmonté d'une voûte d'arête, donne lieu à quelques remarques intéressantes.

La mosaïque de pavement est aux deux tiers intacte ; en face de la porte, est aménagée une niche circulaire qui a gardé quelques restes de son enduit. On y a trouvé en place une base hexagonale portant deux inscriptions[1]. La première donne le nom de la divinité dont la statue reposait sur le piédestal.

SANCTVM
GENIVM
THAMOGA
DENSEM
CIVIS ET
AMATOR
CONSTI
TVIT
CIVITATIS

*Sanctum Genium Thamogadensem civis et amator constituit civitatis.*

Le nom du donateur n'a jamais été gravé sur cette base.

Sur une des faces opposées à celle qui porte cette mention figure une autre inscription, mais gravée dans l'autre sens, si bien qu'à un certain moment on dut utiliser le piédestal en le disposant à l'envers, le haut en bas, et en tournant du côté du mur pour les

(1) *Bull. arch. du Comit.*, 1893, p. 162, n° 43.

dissimuler, les lettres qui, auparavant, étaient exposées à la vue. Cette seconde inscription, écrite en lettres onciales, est ainsi conçue :

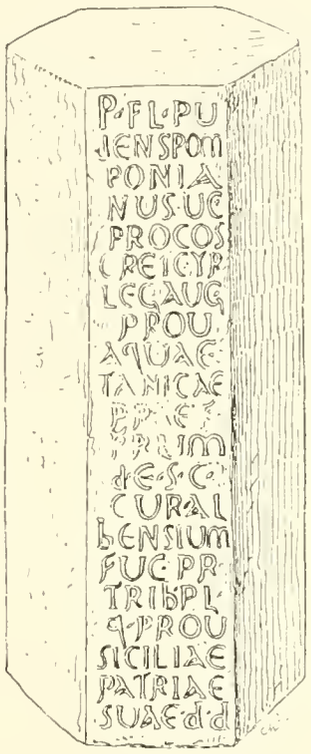


Fig. 105.

*P. Fl(avius) Pudens Pomponianus, v(ir) c(larissimus) proco(n)s(ul) Cret(ae) Cyr(enarum), leg(atus) Aug(usti) prov(inciae) Aquaetanicae, praef(ectus) frum(enti) d(andi) e(x) s(enatus) c(onsulto), cur(ator) Albensium Fuc(ensium), pr(aetor), trib(unus) pl(ebis), q(uaestor) prov(inciae) Siciliae, patriae suae d(ono) d(edit).*

Nous avons exposé ailleurs en détail tout l'intérêt qu'offre ce monument pour l'histoire de l'alphabet latin épigraphique[1]. Nous n'y reviendrons pas. Nous avons rappelé aussi quel était le personnage dont les titres figurent ici. On a déjà rencontré son nom à Timgad sur une base du forum, écrite, elle aussi, en lettres onciales[2].

(1) R. Cagnat, *Rev. de philologie*, 1895, p. 214 et suiv.

(2) Cf. plus haut, p. 75, fig. 33.

P. Flavius Pudens Pomponianus est un grammairien célèbre, contemporain de l'empereur Sévère-Alexandre ou d'un de ses successeurs immédiats. Ce serait donc dans la première moitié du IIIe siècle qu'il aurait fait don à sa patrie, pour être exposée dans les thermes, d'une statue destinée à surmonter la base hexagonale du *frigidarium*. L'autre inscription appartient à une époque postérieure. Les lettres paraissent du IVe siècle.

Deux piédestaux ornaient les angles Nord-est et Sud-est de la salle. Celui-ci est de forme carrée ; on y lit[1] :

FORTVNAE
AVG·
SACRVM

*Fortunae Aug(ustae) sacrum.*

Le premier, au contraire, octogonal, porte[2] :

VICTORI
AE·AVG
SACR
L·CLAVDI
VS·L·F·FAB
CLEMENS
OB HONOR
II·VIR·PO
SVIT·ID
D·D

*Victoriae Aug(ustae) sacr(um). L. Claudius L. f(ilius) Fab(ia tribu) Clemens ob honor(em) II vir atus posuit id(emque) d(e)d(icavit).*

(1) *Bull. arch. du Comité*, 1893, p. 161. (2) *Ibid.*, p. 162.

Il n'est guère possible de dater exactement ces textes ; d'après la forme des lettres ils ne semblent pas antérieurs au IIIe siècle.

Au centre même de la salle, on a découvert un vase de pierre dont l'ornementation, un peu lourde par endroits, mais fine et soignée, est fort curieuse. La surface extérieure en est divisée en deux parties égales par deux consoles, décorées à chaque extrémité de volutes enveloppant des rosaces. D'un côté (fig. 106), on voit

Fig. 106. — Vasque de pierre.

un sacrifice. A droite et à gauche d'un petit autel, que surmonte une branche feuillue descendant du bord supérieur de la vasque, sont figurées deux victimes : deux bœufs. Le premier est déjà tombé à terre, les jambes de devant repliées, sur le point de mourir. Derrière l'autre se tient le sacrificateur, la masse au poing, prêt à frapper l'animal.

Du côté opposé, près du bœuf couché, un personnage s'avance, vêtu d'une courte tunique serrée à la taille ; un glaive pendu à un

baudrier, retombe sur sa cuisse gauche : de la main droite il porte un *vexillum*, de l'autre il soutient une corne d'abondance. On doit y reconnaître le génie auquel le sacrifice est offert, et ce génie a un caractère militaire nettement caractérisé. C'est probablement le *Genius exercitus*, que l'on trouve représenté sur des monnaies impériales avec des attributs analogues[1]. Les habitants de Timgad n'oubliaient pas qu'ils étaient voisins du camp de Lambèse.

Sur la face opposée (fig. 106 *bis*) et faisant pendant à l'autel est une large coquille, reposant sur un petit corbeau, dont le centre

Fig. 106 bis.

était décoré d'une figure, aujourd'hui presque entièrement disparue. Il est impossible de reconnaître, aux quelques amorces qui en subsistent, ce qu'elle pouvait être ; on ne voit plus que la trace d'une jambe. A gauche, en haut relief, est figuré un Hercule : la tête, les bras et la jambe gauche n'existent plus, mais la peau de lion, nouée sous le cou et retombant derrière le dos, ne peut laisser aucun

(1) Voir par exemple Cohen, *Monnaies impériales*, V, p. 590, n° 59 : GENIVS EXERCITVS-ICIANI S·C. Génie debout à gauche auprès d'un autel allumé tenant une enseigne et une corne d'abondance. Cf. *ibid.*, p. 191, n° 60. Sur l'arc de Bénévent on voit un génie ayant à la main un *vexillum* surmonté de cinq aigles. Cf. Domaszewski, *Die Reliefs des Röm. Heeres*, p. 96 et pl. V, fig. 2.

doute sur l'identification du dieu. A droite, en haut relief aussi, l'artiste avait sculpté un groupe qui, malgré son état de mutilation, est non moins aisément reconnaissable. Un homme complètement nu, les épaules garnies de grandes ailes, est tourné vers une femme également ailée, vêtue jusqu'à la ceinture, le haut du corps étant dénué de toute draperie. Il a déjà passé le bras gauche autour de sa taille pour l'attirer vers lui. Elle, se laisse gagner à l'appel ; sa main droite se pose sur l'épaule de son amant; le bras gauche était tendu en avant : on distingue encore la trace de la main à la hauteur du sternum, sur le corps de l'homme. Près de lui est un tronc d'arbre supportant à son sommet une draperie. En présence de tous ces détails, il est difficile de ne pas reconnaître dans ces deux personnages Éros et Psyché, dont les représentations étaient si fréquentes dans l'art gréco-romain[1]. On sait que les diverses répliques de ce sujet offrent entre elles certaines différences : par exemple, la femme est tantôt complètement drapée, tantôt demi-nue, tantôt nue; tantôt les jeunes gens sont juxtaposés, tantôt ils s'enlacent; tantôt tous deux ont des ailes, tantôt celles-ci ne sont attribuées qu'à l'un ou à l'autre. Le sculpteur de Timgad a choisi un type qui tient le moyen terme : Psyché est demi-nue; les figures ne sont que juxtaposées.

Cette partie ornée de sculptures formait la moitié supérieure du vase ; elle s'engageait par le fond dans une seconde moitié décorée de cannelures rayonnantes reposant sur un socle. L'ensemble est d'un bel effet décoratif.

On a encore trouvé dans le *frigidarium* deux statues de marbre. La première est celle d'un homme nu, portant sur l'épaule gauche une draperie qui s'enroulait ensuite autour du bras gauche (fig. 107). A ses pieds est un coq appuyé à un tronc d'arbre. Ce morceau se rapproche tout naturellement d'une figure presque identique qui a

(1) Cf. Collignon, *Essai sur les monuments relatifs au mythe de Psyché*, p. 369 et suiv.; Röscher, *Lexic. der Mythologie*, s. v. Eros; Pottier et Reinach, *Nécropole de Myrina*, I, p. 410 et suiv.

été découverte à Lambèse[1] et qui est conservée au Musée du praetorium : elle est née, en tout cas, de la même inspiration ou, si l'on veut, du même modèle. On y a reconnu un Mercure ; la présence du coq suffit à la caractériser. La statue se rapproche de la grandeur naturelle ; sans tête elle mesure 1m,53.

L'autre statue (fig. 108) est beaucoup plus petite (0m,88) ; elle

Fig. 107. Fig. 108.

rappelle également de très près une figure du Musée de Lambèse[2]. Elle représente une femme entièrement vêtue de la tunique et de la *palla* ; le bras gauche, qui soutenait un pan du vêtement, est tendu en avant : il présentait sans doute une patère ; autour du bras droit, nu à partir du coude, s'enroule un serpent. Les mains et la tête n'existent plus. Le type est bien connu ; on donnait ce costume et

(1) R. Cagnat, *Musée de Lambèse*, p. 44 et pl. III.

(2) R. Cagnat, *op. cit.*, p. 43 et pl. II.

ces attributs à la déesse Hygie, fille et compagne d'Esculape[1]. Rien de plus naturel que de lui réserver une place d'honneur dans un établissement thermal où l'on venait chercher journellement la force et la santé. Nous savons, d'ailleurs, que l'usage de décorer les bains d'images d'Esculape et d'Hygie était fort répandu dans le monde romain[2], et tout particulièrement en Afrique. On en a constaté des exemples assez récemment encore à Philippeville[3] et aux environs de Khenchela[4].

Du *frigidarium* on pénétrait par deux portes de grandeur inégale dans une salle N, large de $2^{m},88$ et longue de 8 mètres. Celle-ci est garnie dans le fond, à droite et à gauche, de deux niches rectangulaires qui mesurent $1^{m},50$ de largeur. Leur peu de profondeur ($0^{m},35$) a permis de croire qu'elles servaient jadis d'armoires, et de donner par suite à la pièce le nom d'*elaeothesium*. On n'a, d'ailleurs, retrouvé dans les déblais aucun flacon, aucun vase à huile ou à parfum, rien qui confirme cette identification. Mais on a fait remarquer, d'autre part[5], que la salle était à la fois contiguë au *tepidarium* et au *frigidarium*, disposition conforme aux préceptes donnés par Vitruve pour l'aménagement de l'*elaeothesium*.

La porte de communication entre N et J a été murée à une époque postérieure.

Au fond de la chambre et entre les deux niches s'ouvre une baie qui donne accès dans deux autres petites pièces larges de $2^{m},80$, O et O', se faisant suite et réunissant par un passage commun les chambres J, K et M. Les murs portent encore la trace d'un revêtement en marbre blanc et rouge.

(1) Saglio, *Dict. des Antiquités*, s. v. Hygieia; Sal. Reinach, *Répert. de la statuaire grecque et romaine*, II, p. 298 et suiv.

(2) Luc. *Hippias*, 5.

(3) Bertrand et Gsell, *Musée de Philippeville*, p. 41.

(4) Id., *Mélanges de l'école de Rome*, XIII, p. 512. Une inscription trouvée à Timgad même, « au nord-est de l'arc de triomphe » mentionne une statue d'Esculape donnée par un habitant de la ville « *ad exornationem balnei* » (*C. I. L.*, VIII, 2340) — mais ce bain n'a sans doute rien de commun avec celui qui nous occupe ici.

(5) Ballu, *Les ruines de Timgad*, p. 187.

Toute la portion des thermes, que nous avons étudiée jusqu'à présent, repose directement sur le sol ; le reste de l'établissement est bâti sur hypocaustes ; cette constatation ne laisse aucun doute sur la nature des différentes parties qui le composent.

La pièce J, de 7 mètres dans les deux sens, ne contient ni baignoire, ni réservoir ; elle n'est pas close hermétiquement, puisqu'elle est séparée de la piscine d'eau froide I par un mur à jour, coupé

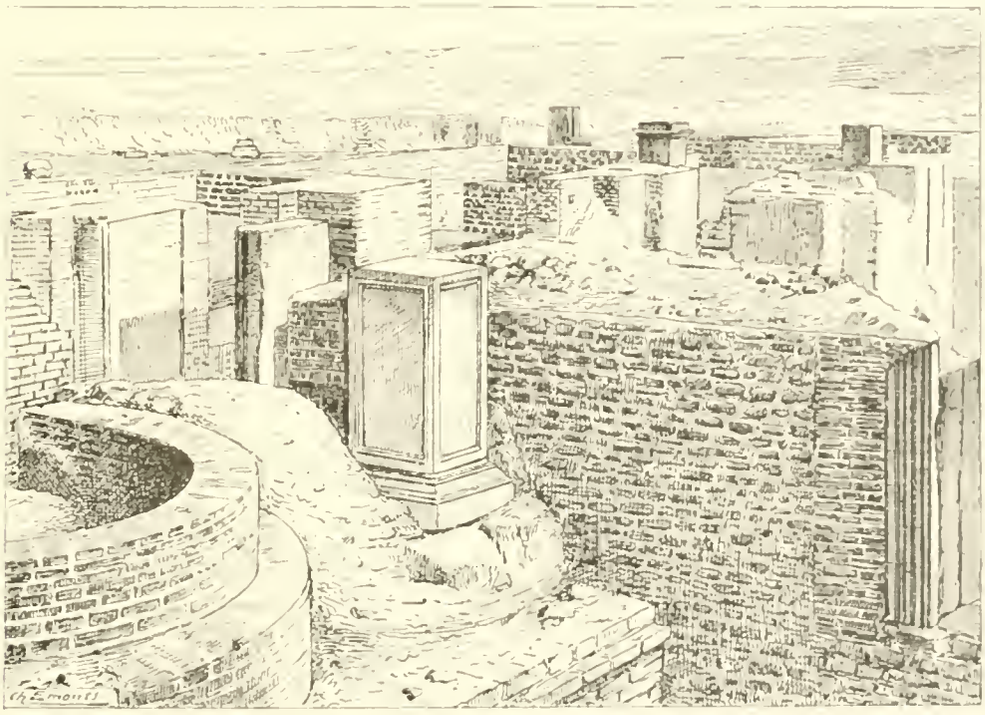

Fig. [illegible] — Un angle du [illegible]

par des colonnes ; de plus elle est la première que l'on traverse en sortant du vestiaire ; enfin les murs sont dénués de tout conduit de chaleur : ce ne peut donc être que le *tepidarium*. Pour entretenir dans ce genre de salles la température douce qui les caractérisait, les Romains employaient deux procédés ; tantôt on avait recours à des fourneaux portatifs, à des brasiers comme dans les anciens thermes de Pompéi[1], tantôt on faisait circuler de l'air chaud

(1) Mazois, *Ruines de Pompéi*, III, p. 73 ; Fiorelli, *Pompei*, p. 233 ; Breton, *Pompeia*, p. 174.

sous le sol, comme aux Nouveaux bains dans la même ville[1]. C'est la dernière solution que l'on avait adoptée à Timgad.

On y a découvert une seconde statue de nymphe à la coquille, en tout semblable à celle qui a été décrite plus haut.

De J, on pénétrait en K directement par une porte de 1 mètre de largeur, qui a été condamnée lors de l'établissement de la piscine *a'* et par une autre de même dimension, en empruntant le passage O (pl. XXX et fig. 109).

Cette salle K, de $9^{m},65$ de long sur $6^{m},45$ de large, est garnie de deux baignoires demi-circulaires. La première *a* est logée dans une niche en forme d'hémicycle de $2^{m},70$ de profondeur; c'est la seule qui fît partie de l'aménagement primitif; la seconde *a'*, établie dans un renfoncement rectangulaire, est une addition de date ultérieure ; la partie plane de la cuve est tournée contre le mur, la courbe vers l'intérieur de la salle. La présence de ces deux *alvei* et celle des hypocaustes qui garnissent le sous-sol indiquent un *caldarium*. Les quatre angles étaient décorés de statues reposant sur des piédestaux : ceux-ci occupent encore leur place antique.

Le premier, celui qui avoisine la porte du *tepidarium*, n'a jamais reçu d'inscription.

Le second, qui lui fait pendant entre les deux baignoires, montre une dédicace à l'impératrice Crispine, femme de Commode[2].

CRISPINAE
AVG

IMP · CAES ·
L · AELI · AV
RELI COM
MOD · AVG
CONIVGI

D · D · P · P

(1) Breton, *Pompeia*, p. 193 et 196. *Monumenti antichi... dei Lincei*, 1897, p. 459.

(2) *C. I. L.*, VIII, 2366.

*Crispinae Augustae Imperatoris Caesaris L. Aelii Aurelii Commodi Augusti conjugi; decreto decurionum pecunia publica.*

Les noms de l'empereur Commode ont été martelés quand sa mémoire eût été condamnée par le Sénat, puis regravés après la réhabilitation de ce prince, au temps de Septime-Sévère.

De l'autre côté de la baignoire *a'* était la statue d'un particulier, T. Julius Tertullus Antiochus Antacius[1].

· ANTACIO ·
VIRTVTVM OM
NIVM · VIRO ·
T · IVLIO · TERTVL
LO ANTIOCHO
OB · INSIGN
EM IN SE DIG
NATIONEM
L · VALERIVS OP
TATIANVS
EQ · R · ADVOCATVS
CLIENS · EIVS
PANACRIVS

*Antacio, virtutum omnium viro! T. Julio Tertullo Antiocho ob insignem in se dignationem L. Valerius Optatianus eq(ues) r(omanus) advocatus, cliens ejus. — Panacrius.*

Ce personnage est totalement inconnu ; il appartient assurément au IIIe siècle.

Enfin la quatrième base, qui s'élève au coin sud de la pièce,

(1) *C. I. L.*, VIII, 2393.

porte une inscription[1] à laquelle nous avons déjà fait allusion plus haut[2].

IMP CAES P LI
CINIO GALLIE
NO INVICTO
PIO FELICI AVG
PONT Maximo
GER·Max·TR
POT·III·Cos ii
P·P·PRO cos
RESP·COL·THA
MVG·DEVota
NVMINI·MA
IESTATIQ·EO
RVM

*Imp(eratori) Caes(ari) P. Licinio Gallieno Invicto Pio Felici Aug(usto) pont(ifici) m[aximo], Ger(manico) m[ax(imo)] tr(ibunicia) pot(estate) III c[o(n)s(uli) II] p(atri) p(atriae) pro[co(n)s(uli)] resp(ublica) col(oniae) Thamug(adensis) dev[ota] numini majestatiq(ue) eorum.*

Le monument est daté de l'an 255. Nous avons dit qu'il ne fut sans doute érigé dans le *caldarium* qu'en 259.

La salle était voûtée en berceau, comme l'autre *caldarium* M — car, par une particularité digne de remarque, les thermes de Timgad contenaient deux pièces dont la destination paraît avoir été identique et auxquelles on est bien obligé de donner le même nom.

Ce second *caldarium* (pl. XXXI et fig. 110) est plus grand que le premier : il mesure $6^{m},37$ de large et $13^{m},30$ de long. Trois baignoires garnissent le côté méridional. L'une, en prolongement du grand axe de

(1) *C. I. L.*, VIII, 2381. (2) Page 230.

la salle, en occupe presque toute la largeur (5m,50) : elle est profonde de 3m,20 : la seconde (*m*), aménagée dans le mur oriental (fig. 110), a 4 mètres de largeur et 2m,60 de profondeur. La troisième (*h*), qui lui fait face, est aussi profonde (2m,70), mais moins large (3 mètres).

Chacun de ces bassins était séparé du sol de la salle par une murette qu'il fallait enjamber pour descendre ensuite par deux marches jusque dans l'*alveus*. Les marches permettaient aussi aux baigneurs, qui ne voulaient point s'immerger, de s'asseoir au niveau de l'eau et se traiter par aspersion. Le chauffage des baignoires se faisait par le sous-sol ; nous y reviendrons plus loin. Elles se vidaient au moyen d'une canalisation en plomb communiquant avec l'égout.

Fig. 111. — Caldarium.

On distingue encore, surtout le long du mur septentrional, au pied, les restes de la disposition qui permettait à l'air chaud des hypocaustes de circuler tout autour du *caldarium*, dans la muraille. Les conduits n'étaient point composés d'une série de briques, creuses à l'intérieur, superposées et communiquant entre elles par leurs ouvertures supérieures et inférieures, — procédé qu'on a constaté dans les ruines de certains thermes[1], — ni de plaques de terres cuites, pourvues à chacun de leurs angles de saillies en forme de mamelon, telles qu'on en a trouvé, par exemple, dans les Nouveaux bains de Pompéi[2] : on avait ménagé, le long de la muraille, un espace vide divisé par

(1) Schöpflin, *Alsatia illustrata*, I, pl. XV, 4 ; Bossler, *Die Romerstatte bei Bebel*, p. 31 ; Radimsky, *Wissenschaftliche Mittheilungen aus Bosnien*, p. 232 et 233.

(2) Overbeck-Mau, *Pompeji*, p. 227 ; Mau, *Pompejan. Beitr.*, p. 149 ; Nissen, *Pompeijan. Studien*, p. 65 ; Fiorelli, *Pompei*, p. 165 ; *Monumenti antichi... dei Lincei*, 1897, p. 162.

une série de petites cloisons, sur lesquelles on avait appliqué des carreaux de terre cuite scellées par du mortier, et on avait masqué le tout par un enduit. Ces tuyaux communiquaient, par leur partie inférieure, avec l'hypocauste.

Dans cette salle a été trouvée une troisième statue de nymphe à la coquille, laquelle appartenait peut-être à la piscine I'.

Entre ces deux *caldarium* s'étend une pièce L, jadis voûtée en arêtes (fig. 111) : elle est large de 6m,68 et longue de 9m,65. Avant de chercher sa destination, il est nécessaire de signaler une modification importante apportée, avec le cours du temps, dans le plan des thermes romains (1).

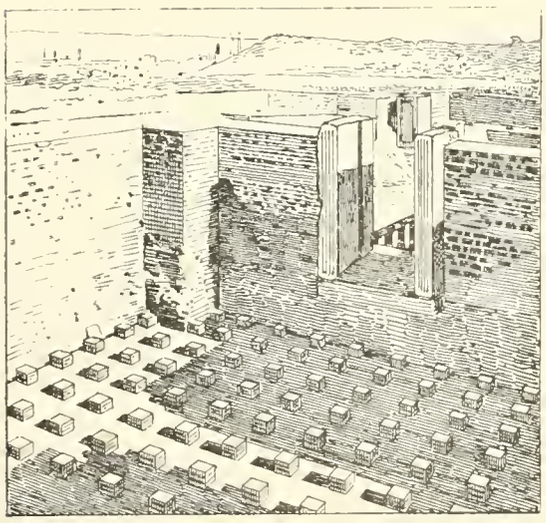

Fig. 111. — Laconicum.

Dans certains bains, dans ceux qui remontent à une époque ancienne ou qui en suivent les traditions, l'étuve était placée à l'extrémité du *caldarium*, juste au-dessus des fourneaux; on lui donnait la forme d'un hémicycle voûté en cul de four, de telle sorte que la chaleur amassée sous la coupole étant continuellement accrue par celle qui montait de l'hypocauste, on arrivait à obtenir dans cette partie du monument une température fort élevée. Mais, en pareil cas, le *laconicum* n'était, somme toute, qu'une partie, une dépendance du *caldarium* ; ou, si l'on veut, les thermes ne possédaient pas de *laconicum*, mais un *caldarium* perfectionné (2).

Cette conception est celle de Vitruve, qui nous a transmis les

(1) Cf. à ce sujet Saglio, *Dictionnaire des Antiquités*, s. v. *Balneum* et surtout, Pauly-Wissowa, *Realencyclopedie*, s. v. *Bäder*.

(2) Les grands thermes construits à Rome par les empereurs et dont le plan se répète presque identique, ceux de Titus, de Caracalla, de Dioclétien, de Constantin sont bâtis suivant les traditions anciennes: il n'y a pas de *laconicum* distinct.

préceptes des âges antérieurs à lui et de la Grèce[1]. Mais il semble que vers la fin de l'époque républicaine et pendant l'empire on ait donné un rôle beaucoup plus considérable, dans le traitement thermal, aux bains d'air brûlant. Dès lors l'étuve constitua, toutes les fois qu'on disposait de la place nécessaire, une division bien nette du *caldarium*, séparée de celui-ci par des murs de refend; parfois une pièce tout à fait distincte. C'est ainsi qu'à Pompéi, les Anciens et les Nouveaux bains, qui remontent à une date plus ancienne que notre ère, nous offrent l'exemple d'un *laconicum* voûté, dépendance du *caldarium*[2], tandis que dans les Thermes du centre, qui étaient en construction au moment de la catastrophe de 79, le *laconicum* est une salle spéciale[3]. Il en est de même, avec différentes variantes, à Wroxeter[4], en Angleterre; à Perennou[5] et à Champlieu[6] en France, à Mackwiller[7] en Allemagne, à Lambèse[8], à Cherchel[9], à l'Oued-Athmenia[10] en Afrique.

Ceci posé, il n'est point difficile d'identifier la salle L des thermes de Timgad : elle constitue le *laconicum*. L'édifice avait été construit suivant les habitudes de l'époque impériale; l'étuve y forme une chambre distincte, et conçue dans de grandes proportions. Cette particularité est fort intéressante à signaler. On ne peut s'empêcher, au reste, de constater qu'une place très importante a été réservée dans cet établissement aux bains chauds; le *frigidarium* et les parties accessoires ont été relativement moins largement traités.

Il nous reste à parler d'une salle indépendante du système que nous venons d'étudier, celle qui est marquée sur le plan par la

(1) *Archit.*, V, 11 et 12.
(2) Overbeck-Mau, *Pompéi*, p. 202, 210, 217.
(3) *Ibid.*, p. 234, 237.
(4) *Archaeol.*, IX, pl. 31 et 32.
(5) Caumont, *Antiq. monum.*, 1837, pl. 3.
(6) Peigné-Delacourt, *L'hypocauste de Champlieu*, 1867.
(7) Caumont, *Antiq. monum.*, 1860, p. 375.
(8) *Rec. de la Soc. de Constantine*, 18[illegible] (X), pl. 28.
(9) Gsell, *Cherchel-Tipasa*, p. 45 et plan annexe.
(10) *Recueil de la Soc. de Constantine*, 1878 (XVIII), p. 137 et suiv.; pl. XIX.

lettre A. Elle s'ouvre sur le couloir RP'', à quelques pas de la porte P'', dont elle est séparée par un escalier de cinq marches.

Cette salle (fig. 112) affecte la forme d'un demi-cercle dont le diamètre est de 14 mètres. La face qui longe le couloir était décorée dans son milieu d'un motif décoratif soutenu par deux colonnes et accompagné à droite et à gauche de deux pilastres. La face demi-circulaire est divisée en vingt-huit compartiments limités par des séparations, dont les traces de scellement sont encore parfaitement reconnaissables; ils contenaient à n'en pas douter des sièges de latrines. Chaque siège, en pierre, profond de $0^{m},51$, était percé en

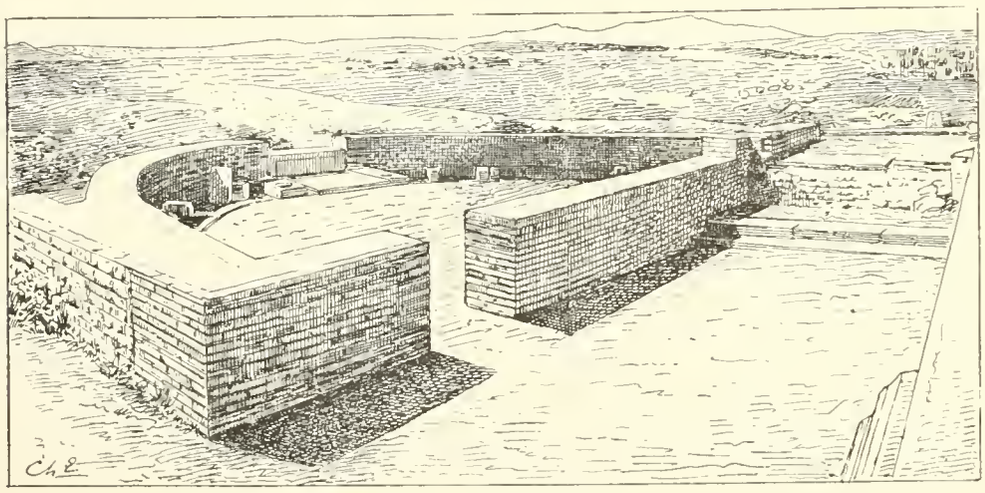

Fig. 112. — Latrines des thermes.

son centre d'un trou de $0^{m},21$ de diamètre, légèrement échancré en avant; c'est une disposition que nous avons déjà notée à propos des latrines du forum. Les deux établissements offrent, d'ailleurs, dans leur aménagement, les analogies les plus frappantes; l'installation était, de part et d'autre, parfaitement comprise. Au bas de chaque place, des rigoles, taillées dans le dallage, avaient pour objet de conduire les liquides à un profond canal qui courait, dans le sous-sol, tout le long de la paroi interne de la construction.

Aux deux extrémités, en *t*, des robinets déversaient de l'eau dans un caniveau large de $0^{m},20$ qui faisait le tour de la salle; au centre existait également une fontaine plus importante, remplacée

à une date postérieure par une plate-forme. On se servit, pour établir celle-ci, de deux morceaux d'inscriptions empruntées à quelque édifice de la ville. Ce sont des fragments d'une dédicace à l'empereur Claude II[1] qui régna de 268 à 270. La réparation de la fontaine eut donc lieu au IV siècle, suivant toute vraisemblance.

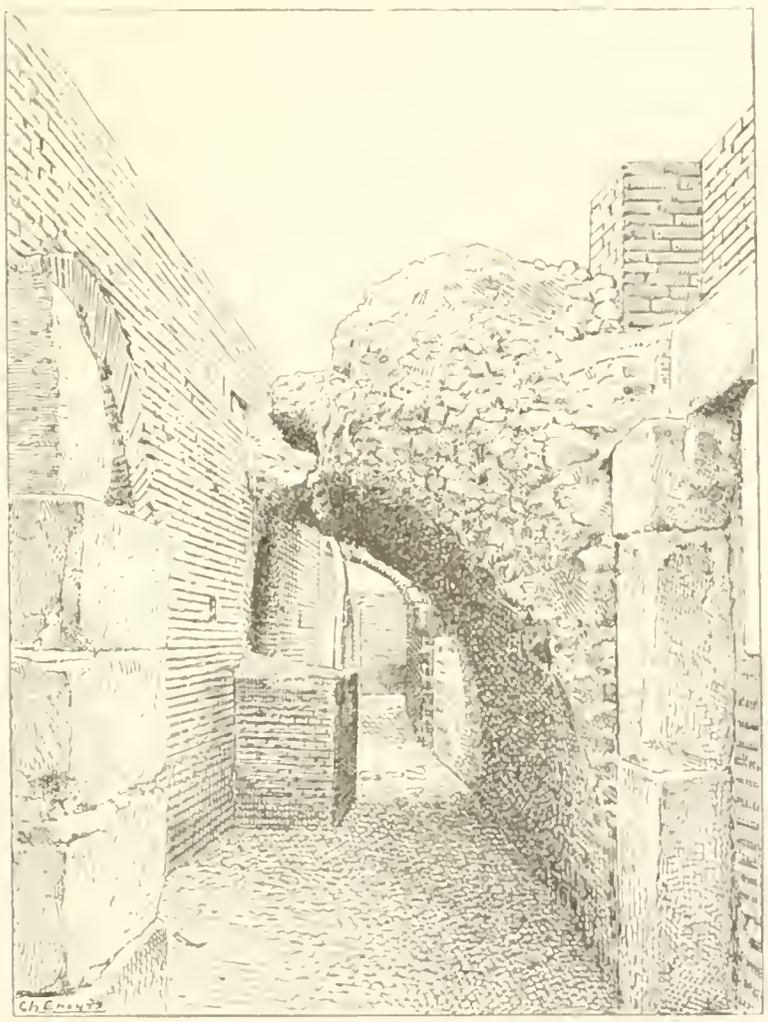

La salle était pavée, non point de grandes dalles comme les latrines du forum, mais d'une riche mosaïque, ce qui est digne de remarque dans un endroit de cette sorte. On y avait représenté des

(1) *Bull. arch. du Com.*, 1893, p. 161.

animaux dans un motif central et tout autour des rinceaux faits de motifs variés. Il ne reste plus guère d'intact qu'un crocodile.

L'existence de latrines dans un établissement thermal est chose toute naturelle. Néanmoins on n'en avait pas encore trouvé d'exemple aussi concluant. Celles des Nouveaux bains de Pompéi sont tout à fait exiguës ($6^m,32$ sur $3^m,90$)[1]; ailleurs les lieux d'aisance ont laissé si peu de traces que l'on n'a pas cru les reconnaître ou trouvé inutile de les signaler.

Telles sont les différentes salles qui constituaient le rez-de-chaussée des thermes. Ils ne possédaient pas d'étage supérieur; mais un sous-sol s'étendait sous une partie du monument et l'agencement en est fort bien conservé. Il mériterait une description détaillée, s'il ne reproduisait, à peu de chose près, ce qui a été constaté ailleurs. Nous insisterons surtout sur les détails propres à Timgad. (Voir la planche XXIX.)

On y pénétrait, ainsi qu'il a été dit, par la cour de service au moyen de deux escaliers (*d*, *d*). Ils conduisaient aux deux extrémités d'un couloir voûté qui circulait tout autour des hypocaustes, donnait accès aux différents fourneaux (fig. 113) et permettait de surveiller les chambres de chauffe. Le couloir était éclairé par des regards percés dans la voûte.

A la pointe sud-est, une grande salle, soutenue par des piliers I, a dû servir de réserve pour le combustible (fig. 114); on y a trouvé des résidus de charbon de bois incrusté dans les murs; et l'on sait que c'était là la matière que l'on utilisait de préférence, le bois n'étant employé que beaucoup plus rarement[2].

Les fourneaux, tous construits en briques, sont au nombre de dix : un sous le *tepidarium* (1), trois sous le petit *caldarium* (2, 3, 4), un sous le *laconicum* (5), les cinq autres sous le grand *caldarium*. Ils se composent, sauf les fourneaux 7 et 9, de petites chambres

(1) Overbeck-Mau, *Pompeji*, p. 233.

(2) Cf. sur ce détail l'article du P. Thédenat dans le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, s. v. *Hypocaustum*.

voûtées, bâties en moellons et en briques, et de longueur variable, semblables en somme à nos fours.

L'aménagement de ceux qui existent sous les *caldarium* est par-

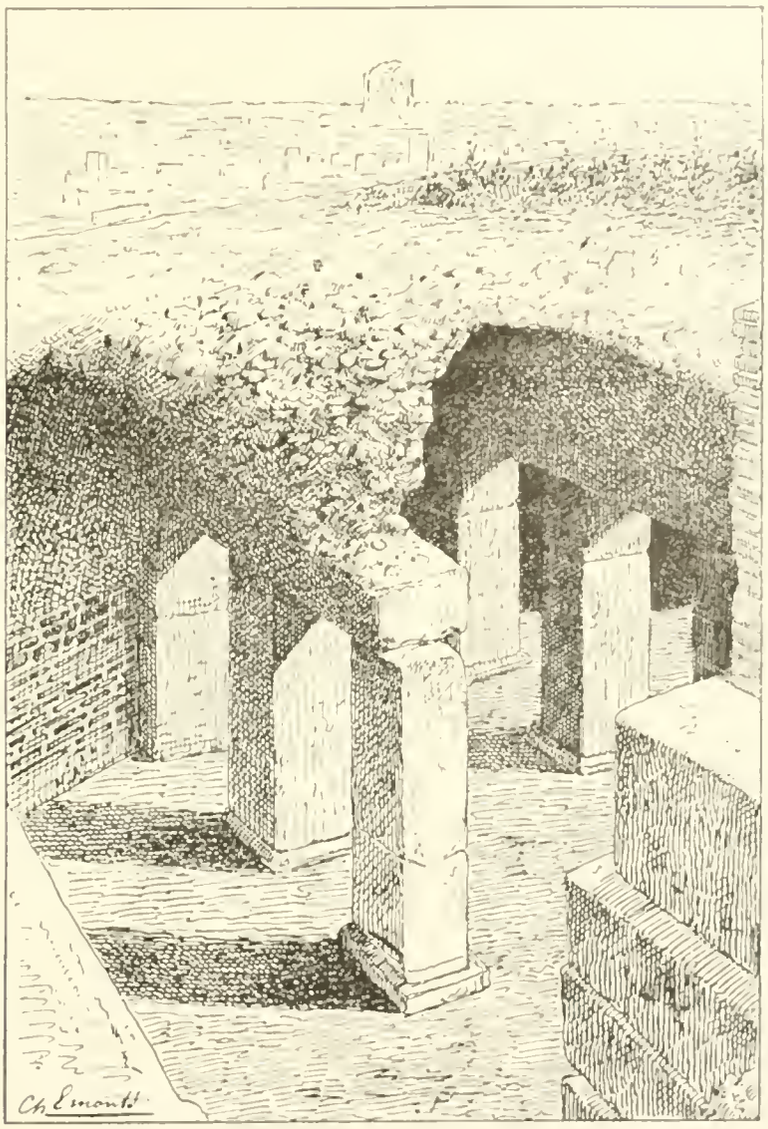


Fig. 114. — Réserve pour le combustible.

ticulièrement curieux. La chaleur, avant de pénétrer dans les hypocaustes soutenant les salles, passait sous les *alvei* qu'elle enveloppait contribuant ainsi à y maintenir une température élevée.

Les fourneaux 7 et 9 sont beaucoup plus grands que les autres

(fig. 115) ; c'est qu'ils contenaient chacun une chaudière destinée à alimenter les baignoires du grand *caldarium*.

On voit encore la trace de ces récipients dans le mortier où ils

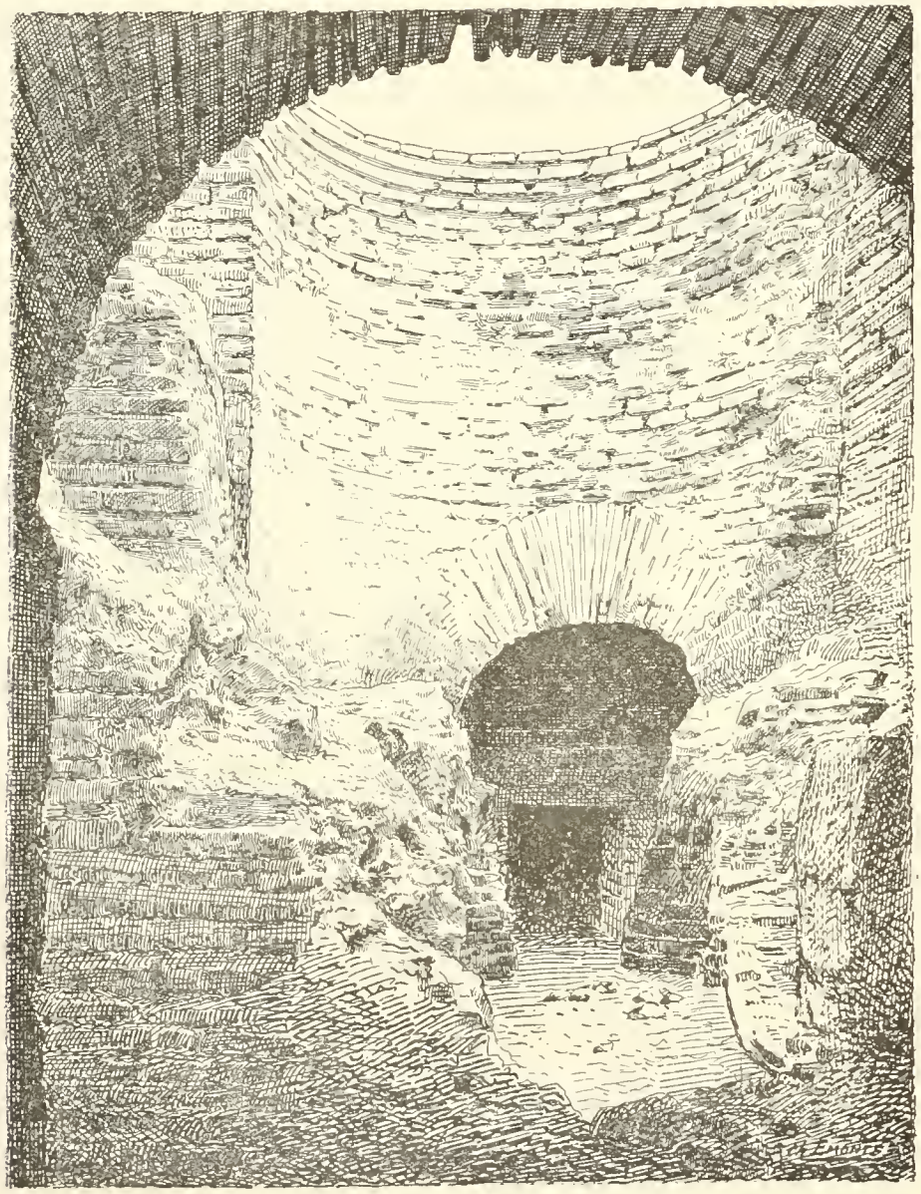

Fig. 115. — Fourneau.

étaient scellés ; ils occupaient la partie circulaire qui termine la paroi nord de chaque chambre. Leur diamètre était de $1^{m},65$. On connaît beaucoup mieux aujourd'hui, depuis la découverte de la villa *della Pisanella*, près Pompéi, la façon dont ces réservoirs étaient

aménagés. Il suffira de rappeler que dans les ruines de cet établissement on a trouvé en place, au-dessus du fourneau, un grand cylindre, ou plutôt deux cylindres de plomb superposés et réunis ensemble. Le fond se composait d'une calotte sphérique de bronze où le bas du cylindre était engagé. A mi-hauteur étaient fixés plusieurs tuyaux de plomb munis de clefs par où l'eau froide pénétrait dans le récipient. Au bas un conduit de décharge, réglé par une clef de bronze, permettait l'écoulement de l'eau chaude (1). La figure que nous donnons ici (fig. 116), et qui est composée d'après le travail de M. Pasqui, montre tout ce système de réservoirs et de tuyautage; elle permettra de se représenter l'état antique des chambres de chauffe 7 et 9, dans les thermes de Timgad, mieux que tout ce que nous pourrions ajouter.

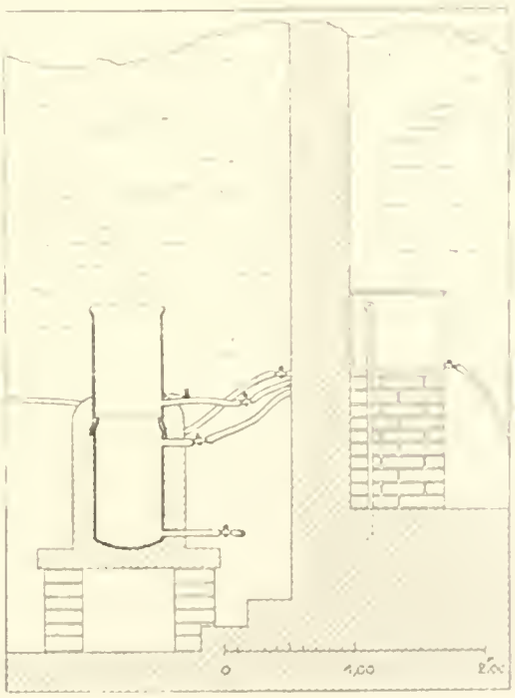

Fig. 116.

L'établissement des hypocaustes n'offre rien de particulier. Comme partout, ils se composaient d'un système de piles superposées, hautes de 0m,80 à 0m,90 et espacées de 0m,40 environ (exactement 0m,58 d'axe en axe, la largeur des briques étant de 0m,20 sur 0m,20). Sur ces piliers était établie la *suspensura*; de larges briques posées horizontalement et reposant par leurs extrémités sur quatre piliers formaient un premier lit, recouvert d'une couche de béton et décoré extérieurement d'une mosaïque; en tout le plancher mesurait 0m,24 d'épaisseur.

Il n'est pas sans intérêt de noter que les *caldarium* étaient chauffés, l'un par deux fourneaux, l'autre par trois, tandis que le

(1) *Monumenti antichi..... dei Lincei*, 1897, p. 150.

sous-sol du *laconicum* n'en possédait qu'un seul, de dimensions assez restreintes. Sa situation entre les deux *caldarium*, dont le voisinage seul y entretenait une température constamment élevée, pourrait peut-être expliquer le fait en partie.

Au Sud-est, derrière les latrines, le plan (pl. XXVII) montre deux bassins rectangulaires qui ont été découverts en 1895. Il n'est pas téméraire de supposer qu'ils avaient quelque relation avec les thermes ; ils servaient probablement à emmagasiner l'eau destinée à alimenter les piscines et les baignoires.

Fig. 117.

A l'Ouest, sur la voie, on a recueilli, au cours des fouilles, deux statues, dont l'une au moins provient assurément de l'établissement. Dans la première (fig. 117) il n'est pas difficile de reconnaître une Hygie, de dimensions à peu près semblables à celle dont il a été question plus haut. Elle mesure $1^{m},05$ de haut.

Elle a ceci de remarquable que : la tête et les bras, les mains même, sont à peu près intacts ; peu de statues africaines ont éprouvé une égale bonne fortune. La déesse est représentée dans la pose et avec les attributs traditionnels, mais diadémée et l'épaule gauche nue, la draperie ayant légèrement glissé jusqu'à la hauteur du sein. Le même détail s'observe sur la statue du Musée de Lambèse, déjà citée par nous.

Toute la partie centrale du serpent subsiste ; la tête qui se tendait vers la patère, suivant l'usage, a seule disparu. Malgré sa petitesse ou peut-être précisément à cause de cette petitesse, les formes de cette statue sont plus rondes, plus épaisses que celles de l'autre Hygie de Timgad.

Le second morceau de sculpture, de grandeur naturelle, offre

l'image d'un homme nu ; la tête, les bras, le bas de la jambe droite à partir du genou, et toute la jambe gauche ont été brisés. Rien ne permettrait de lui donner une attribution, si la poitrine n'était garnie d'une courroie passant sur l'épaule droite et retombant sur le côté gauche, à hauteur de la taille. On reconnaît là l'ornement caractéristique des représentations d'Apollon citharède[1]. Cette courroie servait à supporter le poids de la lyre, qui s'appuyait sans doute sur la hanche gauche, à l'endroit où l'on aperçoit encore une attache visible. Un autre tenon existe de l'autre côté, au haut de la cuisse droite : il reliait la statue à quelque tronc d'arbre ou quelque support dont on ne saurait préciser la nature.

En résumé les Grands Thermes du Sud à Timgad ne constituent pas, comme d'autres monuments de la ville, la curie ou le marché, par exemple, une nouveauté pour les études d'archéologie romaine : les dispositions générales sont conformes aux types déjà connus et, s'ils trahissent quelque originalité, c'est plutôt dans l'aménagement de certains détails. Il n'en est pas moins vrai qu'ils prennent rang parmi les établissements balnéaires les mieux conservés que l'on connaisse. Les parties élevées sont malheureusement écroulées ; mais le plan du rez-de-chaussée et le sous-sol ne sont nulle part en meilleur état. Ils nous montrent bien comment, dans une ville de province aisée, on concevait le confortable des bains, comment on réussissait à y allier la commodité au souci des embellissements artistiques et au plaisir des yeux.

(1) Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, I, p. 242, 247, 250, 251, 255 ; II, p. 94, 95 ; Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 132 (avec la note) et pl. XII, 3.

## 2° PETITS THERMES DU SUD

Redescendons maintenant vers le *decumanus maximus*.

Un peu avant de rencontrer la rue transversale à laquelle nous avons donné le nom de voie du théâtre, nous remarquerons sur notre gauche une fontaine monumentale, qui est venue masquer, à une certaine époque, l'une des rues parallèles à la voie du théâtre et au *decumanus maximus*. La partie centrale formant saillie était accompagnée sur les côtés de deux colonnes correspondant à autant de pilastres. Un grand bassin encore en place faisait une légère saillie sur l'alignement de la rue.

En face s'ouvre une rue dirigée vers le théâtre parallèlement au *decumanus maximus* ; celle-ci limite au sud un pâté entouré d'autre part par la voie que nous avons suivie pour revenir des grands thermes, par celle du théâtre et celle de la curie. Ce pâté était entièrement occupé par un second établissement balnéaire, plus petit que le précédent, mais assez semblable pour la disposition générale (fig. 119).

L'entrée principale est en A sur la voie du théâtre. Elle donne accès dans un vestibule, une galerie B, où s'ouvrent les portes intérieures de l'édifice. On a remarqué qu'elle était percée non au milieu, mais sur le côté du vestibule, faisant face à un mur plein, de telle sorte qu'on ne pouvait pas apercevoir du dehors ce qui se passait dans l'intérieur de l'édifice ; disposition qu'on a soin de conserver fidèlement, aujourd'hui encore, dans la construction des bains maures, en Afrique : la nécessité même l'impose. A l'origine, le vestibule n'avait qu'une largeur minime, deux mètres au plus, — à cette époque le mur oriental des bains suivait l'alignement des autres constructions qui bordent la rue de la curie. Ce n'était alors, en réalité, qu'un couloir. Plus tard on voulut en faire une pièce véritable, capable de contenir un certain nombre de personnes ; on

empiéta sur la largeur de la voie en reculant le mur vers l'Est de près de quatre mètres; au lieu d'un pavé en mosaïque, comme celui

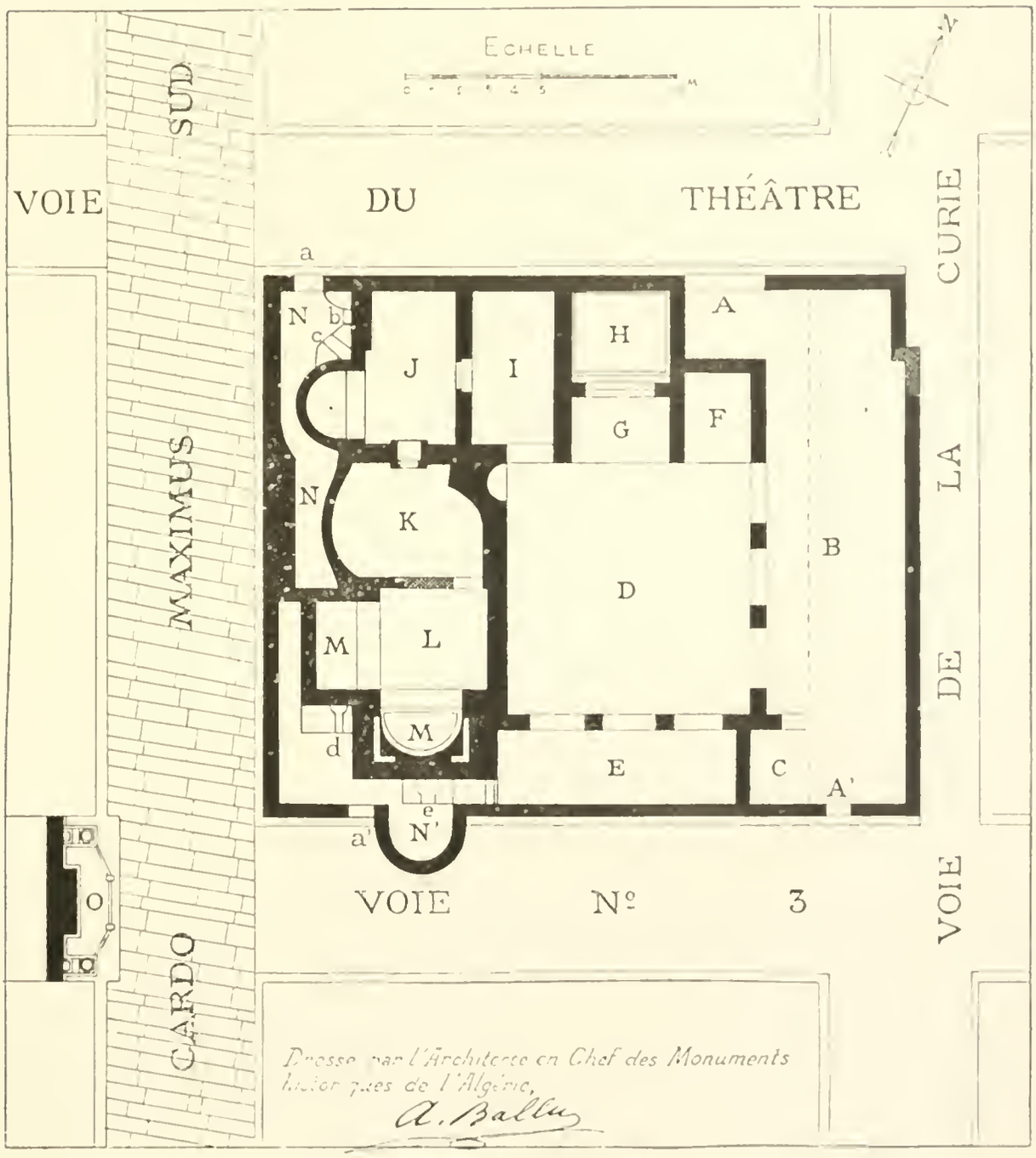


Fig. [illegible]. — Plan des petits thermes.

qui existait dans le couloir primitif, on dalla le sol de la galerie rajoutée — ce dallage est superposé à celui de la voie ; — enfin on

ouvrit une seconde porte plus petite A', sur la rue qui fait face à la fontaine.

Deux autres entrées secondaires existent à l'angle Nord-ouest et à l'angle Sud-ouest de l'édifice ; l'une et l'autre conduisent dans des galeries voûtées qui donnent accès aux fourneaux du sous-sol ; c'étaient des portes réservées au service. On se rappellera que la même disposition a été constatée pour les grands thermes voisins.

Au fond du vestibule existait autrefois une petite pièce, C, aujourd'hui à moitié détruite. On peut y chercher le bureau du tenancier.

Fig. 120.

Trois grandes baies, larges de 2$^{m}$,25, permettent d'accéder du vestibule dans une salle carrée de 9 mètres de côté, antichambre ou salle des pas perdus, analogue à celle qui, sur le plan des grands thermes, est marquée de la lettre B. Sa destination devait être la même.

Dans cette salle on a trouvé encore en place et assez bien conservée une grande mosaïque à figures. La partie centrale représentait un sujet dont on possède de nombreux exemples, les quatre saisons[1]. Suivant l'usage le printemps y est représenté par une tête de jeune femme ornée de fleurs ; l'été est figuré par une autre tête ceinte d'épis de blé, et accompagnée d'une faucille. La figure ci-jointe (fig. 120) représente ce morceau de la mosaïque. L'automne, assez endommagé, devait

(1) La liste de toutes les mosaïques représentant les *Saisons* a été donnée par M. Heron de Villefosse dans la *Gazette archéologique*, 1879, p. 148 et suiv.

se montrer sous les traits d'une femme couronnée de raisins et de pampres ; et l'hiver, qui a totalement disparu, sous ceux d'un personnage, la tête enveloppée d'un capuchon, et caractérisé par un hoyau ou par des roseaux. Chaque médaillon est entouré de riches bordures formées d'entrelacs aux couleurs variées.

Le champ de la mosaïque est semé de figures d'animaux, surtout d'oiseaux, canard, paon, perdrix, etc., tous motifs chers aux mosaïstes africains.

Au milieu des débris se trouvait également une grande statue sans tête, de 1m.70 de hauteur (fig. 121). Le costume est celui d'une femme : tunique et palla. Le bras droit, plié en deux, est enveloppé dans la draperie ; la main seule émerge, ramenée à la hauteur de la poitrine. L'autre bras est étendu et la main relève le bas du manteau. Deux fois déjà nous avons reproduit des statues tout à fait analogues dans les pages qui précèdent [1] : c'est un type courant [2]. Celle-ci n'est ni mieux conservée, ni d'un art plus soigné ; mais elle offre deux particularités qu'il est impossible de passer sous silence. Elle a à ses pieds des rouleaux de papyrus réunis ensemble par un lien qui les entoure ; de la main gauche elle tient, en même temps qu'un pli de son vêtement, deux têtes de pavots et deux épis assez mal figurés, il est vrai, mais dont la nature se précise par comparaison avec les représentations analogues déjà connues. Ces derniers attributs sont ceux de Déméter, de Cérès. Les céréales, froment, orge ou épeautre et le pavot étaient parmi les végétaux, ceux dont la révélation et la production étaient spécialement attribuées à cette divinité [3].

Fig. 121.

(1) Plus haut, p. 112, fig. 49 et 189, fig. 84.

(2) Cf. Reinach, *Répertoire de la statuaire antique*, II, p. 665 à 668.

(3) Cf. Lenormant, dans le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, s. v. Cérès, I, p. 1035.

Les artistes s'en sont servis d'une façon constante pour caractériser les images de la déesse[1]. De même lorsqu'on voulait représenter une femme en Cérès, on lui mettait à la main des pavots et des épis. Telles sont plusieurs statues d'inconnues provenant soit d'Afrique[2], soit d'Italie[3].

Tels sont aussi, — et ce monument est plus important encore parce qu'il nous montre combien le type était adopté en Afrique,

Fig. 122.

— deux bas-reliefs trouvés par M. le capitaine Lebreton à l'Henchir-es-Sif (Tunisie)[4].

Sur un cippe funéraire hexagonal (fig. 122) est représenté un Romain barbu, drapé dans sa toge, entouré des membres de sa

(1) Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine,* II, p. 239 et suiv.

(2) Overbeck, *Griechische Kunstmythologie,* II, p. 465, n° 17 et pl. XIV, n° 23 ; Gauckler, *Musée de Cherchel,* p. 58, 59.

(3) Reinach, *op. cit.,* p. 656, 9. Les impératrices étaient parfois figurées de la sorte. Voir par exemple la Faustine restaurée du Louvre. (Reinach, *op. cit.,* p. 240, 1 ; *Catalogue sommaire des marbres antiques du Louvre,* n° 1139).

(4) *Bull. arch. du Comité,* 1893, p. 238, pl. XVIII.

famille : les femmes qui occupent sa droite et sa gauche, sa femme sans doute et sa fille, portent toutes deux le bras droit replié et enveloppé dans leur manteau et ont, à la main droite, l'épi et le pavot[1]. Ces comparaisons nous amènent à voir, dans la statue des thermes de Timgad, bien plutôt qu'une Cérès, une dame romaine en Cérès. La présence de rouleaux de papyrus à ses pieds est assez difficile à expliquer. Cet objet est absolument étranger aux représentations de Cérès ; fréquent sur les statues d'hommes à l'époque impériale, il est tout à fait exceptionnel pour les statues de femmes, à cause de l'idée même qu'il exprime : on ne le trouve qu'à côté de Muses ou de femmes poètes[2]. Il est possible qu'il ait été attribué à la personne représentée ici, pour célébrer ses qualités littéraires : dans une ville où un grammairien s'amusait à faire graver en onciales au forum et dans des bains, son nom et ses qualités, et dans quel style[3] ! on peut croire à l'existence de quelque femme savante ou artiste[4]. Mais l'explication est peut-être beaucoup plus simple encore. Qui sait si cette addition n'est pas simplement imputable à la fantaisie du sculpteur qui, sans attacher de signification à ces rouleaux, les aurait placés aux pieds de la femme, parce qu'on avait l'habitude d'orner ainsi les statues d'hommes ? Qui sait s'il n'a pas trouvé sur le modèle dont il s'est inspiré un objet différent, autel ou ciste, et s'il ne l'a pas transformé, par imitation, en un paquet de papyrus ?

Au fond de cette même salle, en face de l'entrée, à droite on remarque une niche demi-circulaire dont le sol est recouvert de mo-

(1) On pourrait se demander si le sculpteur n'a pas voulu représenter ainsi des femmes attachées au culte de Cérès, comme prêtresses ou comme desservantes de rang inférieur. Les représentations de prêtresses de Cérès sont rares encore en Afrique ; la seule dont on pourrait tirer quelque lumière est mutilée (*C. I. L.*, VIII, 12331, épitaphe d'*Aemilia Amotmicar, sacerdos Cererum*). La prêtresse est figurée à côté d'un autel sur lequel elle laisse tomber des grains d'encens ou une offrande ; *de la main gauche elle tenait un attribut aujourd'hui méconnaissable*. (Doublet, *Bull. a ch. du Comité*, 1892, p. 129).

(2) Cf. Reinach, *Rev. arch.*, 1898 (XXXII) p. 162 et 163 (statue de Corinne).

(3) Cf. plus haut, p. 236.

(4) A Gafsa on a trouvé mention d'une *musica* (*C. I. L.*, VIII, 126) ; à Dougga d'une *paedagoga* (1506).

saïque. Peut-être contenait-elle quelque fontaine, quelque lavabo. Il se pourrait même qu'il faille y replacer en imagination une petite statue de pierre qui a été découverte dans les constructions de basse époque voisines des thermes. Elle représente un jeune enfant haut de $0^{m}$, 85 (fig. 123). La figure est joufflue et le front couronné d'une chevelure frisée. Le bras droit élevé, se replie au-dessus de la tête pour retenir, par une anse, une urne reposant sur l'épaule gauche. Le bras gauche est brisé : suivant toute apparence, il se relevait soutenant l'urne de l'autre côté. Celle-ci ne s'appuie pas directement sur le haut du bras ; elle en est séparée par une draperie dont une extrémité apparaît sur l'épaule, tandis que le reste retombe par derrière jusqu'aux pieds. C'est là un sujet de fontaine assez commun et la pose n'est pas nouvelle[1] : on en a trouvé des exemples à Mantoue, à Formies[2], et à Rome[3]. Un détail pourtant mérite de fixer l'attention. La statue est percée de part en part d'un petit canal qui donnait passage à un tuyau ; celui-ci, traversant l'épaisseur du corps, aboutissait à l'appareil urinaire de l'enfant ; l'eau s'en échappait, comme elle s'échappe, à Bruxelles, du Mannenkenpiss.

Fig. 123.

Là encore nous avons, d'ailleurs, des analogies. Presque à l'époque où les ruines de Timgad nous rendaient ce morceau de sculpture, on trouvait à El-Djem, en Tunisie, la statuette en marbre d'un berger, percé lui aussi d'un canal d'écoulement qui va de l'anus

(1) Reinach, *Répert. de la statuaire grecque et romaine*, II, p. 436, n° 6.

(2) *Ibid.*, p. 437, n° 1.

(3) *Ibid.*, p. 436, n$^{os}$ 7 et 8. Dans ce dernier exemplaire l'indication de la draperie est identique.

au pubis, et la main droite placée de telle sorte qu'on ne peut garder aucun doute sur les intentions du sculpteur[1].

De la salle centrale on pénètre au Sud, par trois ouvertures, dans une chambre rectangulaire oblongue, E. Le sol en est aussi couvert d'une mosaïque. Primitivement, il y avait un pavement riche, orné de dessins géométriques ; puis, à un certain moment, par suite d'un accident ou simplement de l'usure, on lui substitua un dallage économique fait de cubes noirs unis.

Le seuil des trois portes est pareillement orné de mosaïques. Dans cette pièce latérale, nous reconnaissons une de ces galeries de repos ou de conversation chères aux baigneurs.

A l'autre bout, vers le Nord, trois chambres sont nettement dessinées. L'une, F, qu'il serait plus juste peut-être d'appeler un renfoncement, une alcôve, n'était point séparée de la salle D par un mur percé d'une porte ; si l'ouverture en était close, c'était par un rideau. Ici encore le sol est recouvert d'une mosaïque à ornements géométriques. Nous ne nous tromperons point en y plaçant le vestiaire. A côté, un espace rectangulaire de 3m,50 de large sur 2 mètres de profondeur mène à une piscine. Rien de particulier à signaler à propos de celle-ci, sinon qu'on y descendait par trois marches, que le fond en est formé d'une mosaïque à damiers alternativement vert clair entourés de blanc et noirs, les côtés étant encadrés de bordures à grecques noires et blanches ; que les parois de la cuve sont nettement inclinées et que le trou de décharge est encore parfaitement visible. Il est curieux de constater à quelles infimes proportions se réduit le *frigidarium* dans ces bains.

Par contre la partie réservée aux bains chauds (pl. XXXII) a donné lieu à un aménagement complet et très soigné. La première pièce, I, est reliée à la salle D par une ouverture de 1m,60. La place que cette chambre occupe nous indique un *tepidarium* bâti

(1) Gauckler, *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1895, p. 110 et suiv. (vignette). La statuette fait aujourd'hui partie du musée de Sousse.

sur hypocaustes. On notera qu'il ne recevait pas la chaleur d'un fourneau spécial ; elle lui arrivait au moyen d'une ouverture qui le reliait par le sous-sol avec le *caldarium* voisin. Celui-ci, J, large de

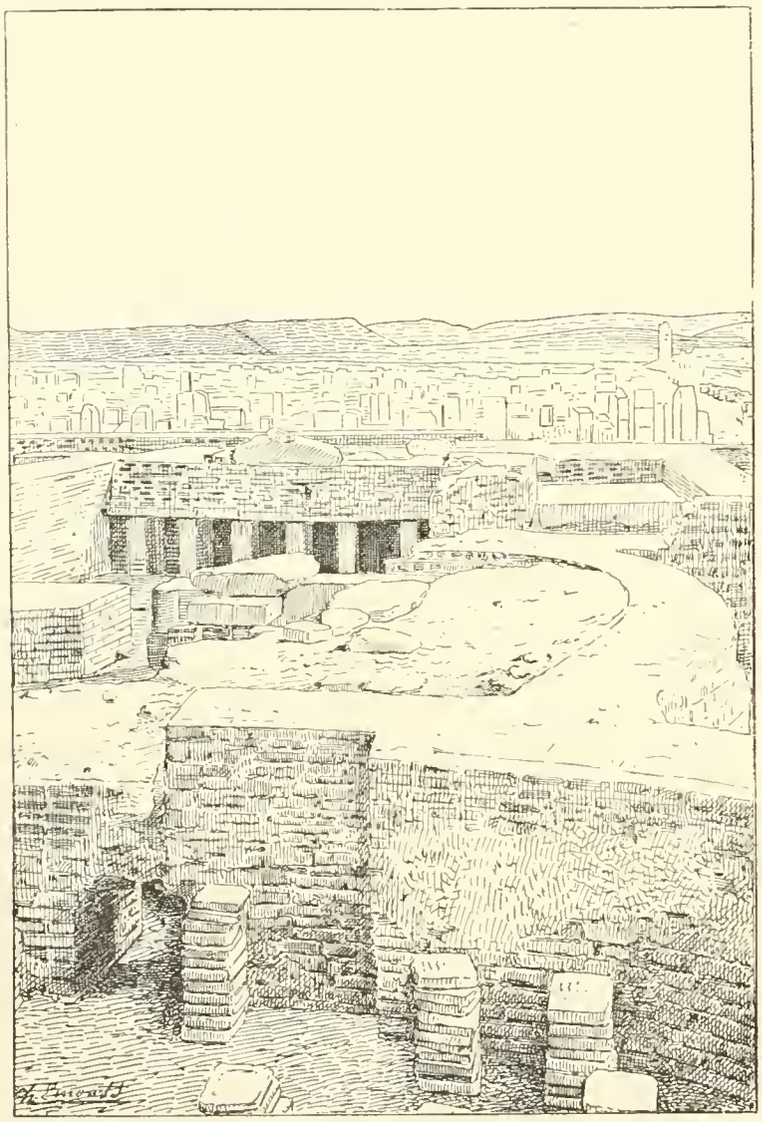

Fig. 124. — Les deux caldarium et le laconicum des petits thermes.

$3^m,07$ et long de $5^m,80$, est caractérisé nettement par une baignoire demi-circulaire. Il existe également un autre *caldarium*, L, de $4^m,05$ sur $3^m,75$, muni de deux bassins, l'un demi-circulaire, l'autre rectangulaire.

Une pièce, K, les sépare, large de $4^m,05$ et longue de $3^m,75$ ;

il ne faut pas hésiter à y reconnaître le *laconicum*. Ici encore, au lieu de ne former qu'une annexe du *caldarium* communiquant avec lui, l'étuve constitue un local spécial, entièrement clos. Nous avons assez longuement insisté plus haut sur cette particularité pour nous dispenser d'y revenir. Nous noterons seulement la forme assez bizarre de la chambre : les petits côtés en sont curvilignes (fig. 124), ce qui rapproche le plan du *laconicum* du plan circulaire qu'affecte l'étuve dans certains bains, par exemple, dans les thermes légionnaires de Lambèse[1]. Le motif d'une telle disposition est indiqué dans Vitruve : elle permettait à l'air brûlant de tourner autour de la pièce et de se répandre également dans toute la cavité[2]. S'il y avait au centre une vasque, un *labrum*, il n'en reste plus trace aujourd'hui.

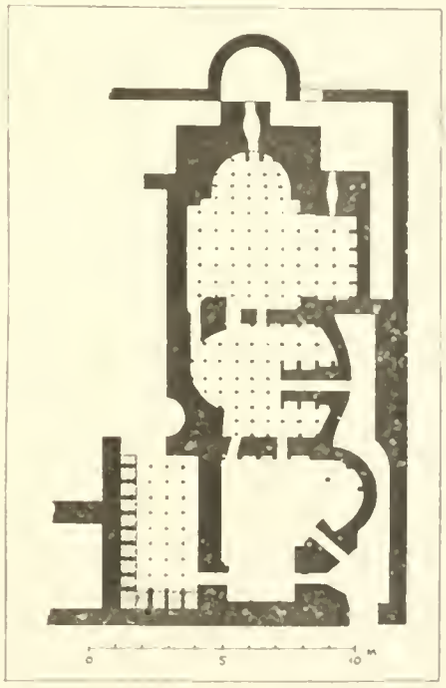

Fig. 124. — [illegible] des petits thermes.

Chacun des *caldarium* et le *laconicum* possédaient des fourneaux distincts (fig. 119 et 125). Sous la salle J, existaient deux foyers *b* et *c*, le dernier destiné à maintenir une température élevée dans la baignoire (fig. 126) ; pour la salle L, deux autres foyers, plus importants, *e* et *d*, étaient disposés de telle sorte que l'action du feu se faisait sentir sous les cuves d'eau avant d'agir sur l'air qui circulait dans le sous-sol, entre les piliers de brique de l'hypocauste. Quant au *laconicum*, il recevait directement la chaleur par un fourneau spécial, fort bien aménagé, qui s'étendait jusqu'au centre même de la pièce et où l'on pouvait, grâce à ses dimensions mêmes, développer une chaleur très puissante. C'est à peu de chose près, la répétition de ce qui existait aux grands thermes voisins.

(1) *Rec. de Constantine*, X, pl. 28 (salle *e*). (2) *Archit.*, V, 10.

Aucun document écrit ne permet d'assigner une date précise à la construction de ces thermes. On ignore également quel en est le fondateur, s'ils ont été élevés aux frais d'un particulier ou avec l'argent de la municipalité.

Il est également impossible de savoir si l'établissement formait

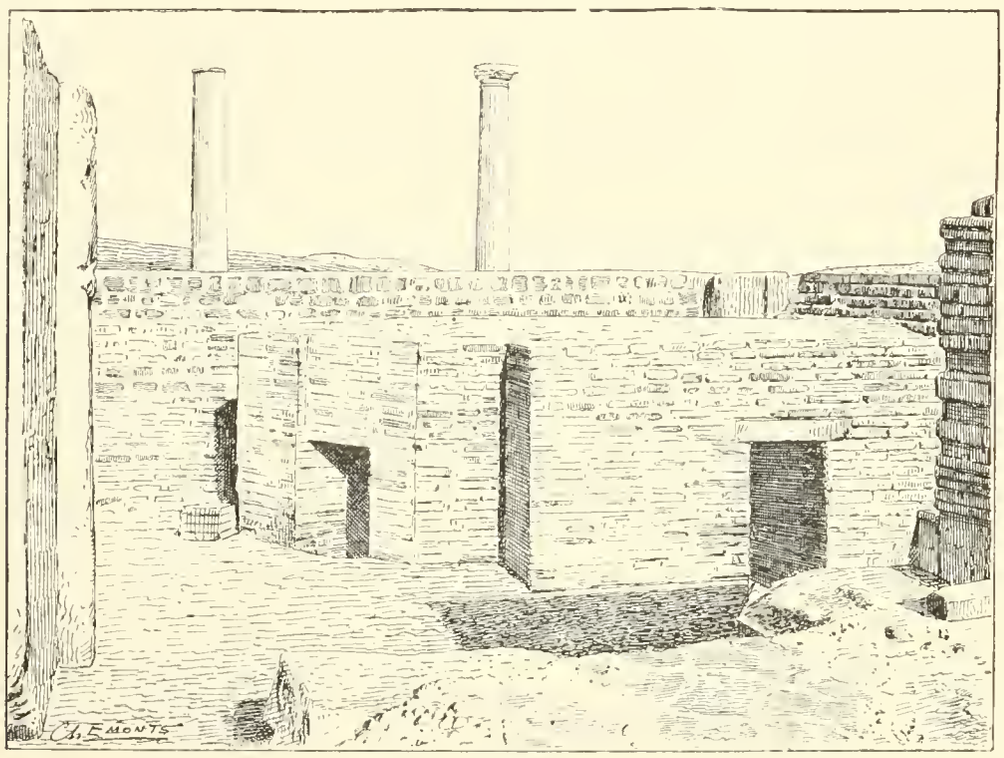


Fig. 126. — Foyers du caldarium I.

double emploi avec les grands thermes que nous avons signalés plus haut ou s'il était réservé, soit à une catégorie spéciale de baigneurs, aux femmes, par exemple, soit à des bourses plus modestes. Les fouilles étant entièrement achevées, on devra se résoudre à l'ignorer toujours, et à désigner ces bains sous le nom vague de Petits Thermes du Sud.

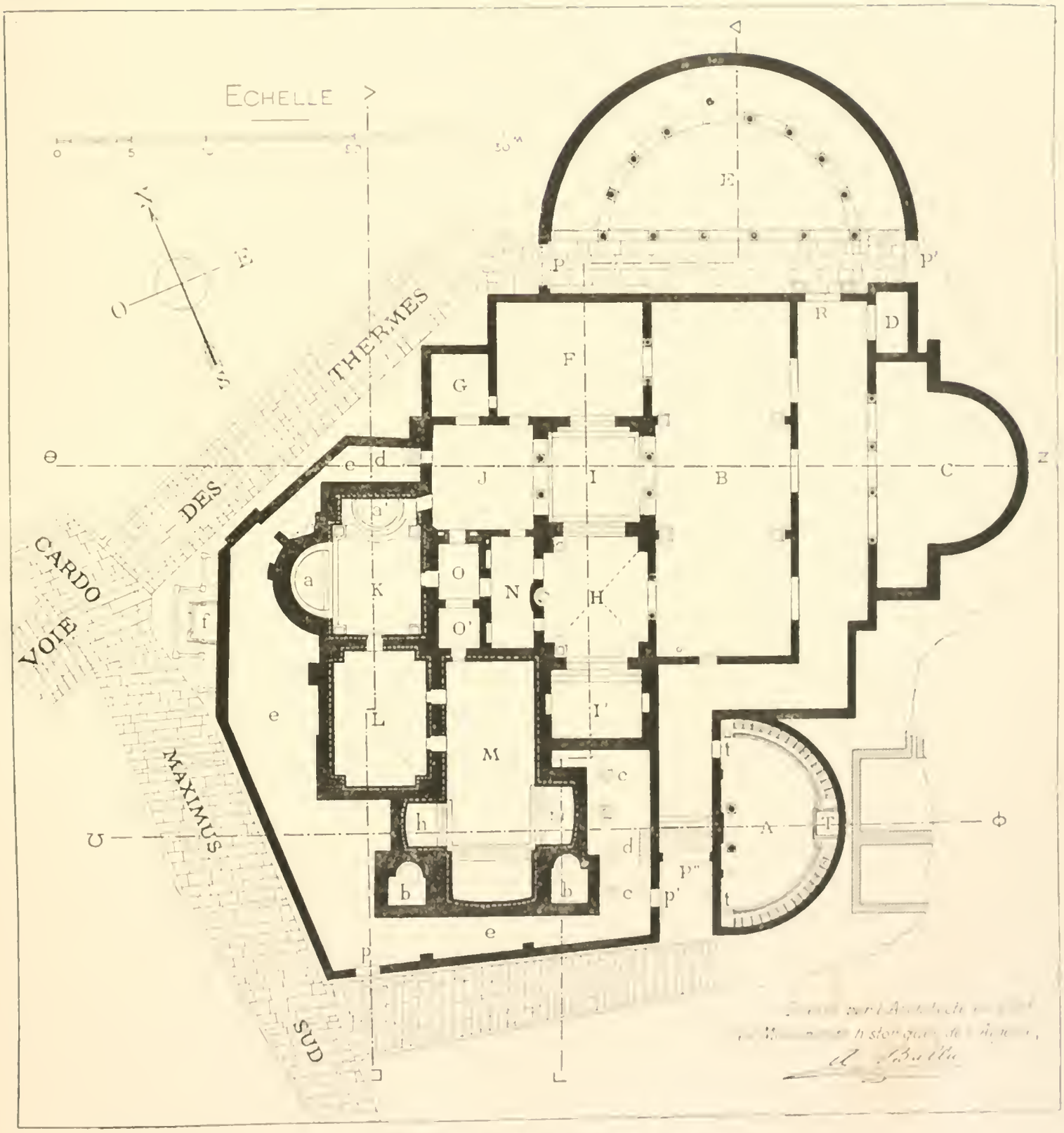


PLAN DES GRANDS THERMES DU SUD

COUPE SUIVANT Γ-Δ

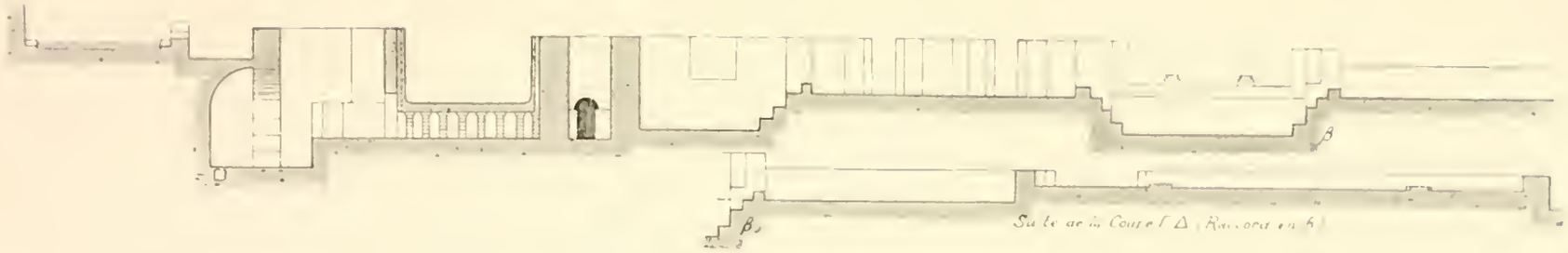


COUPE SUIVANT Z-Θ

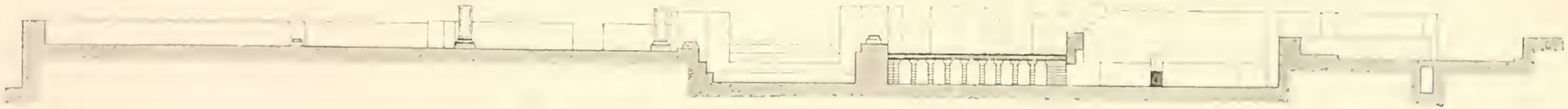

COUPE SUIVANT Λ-Π

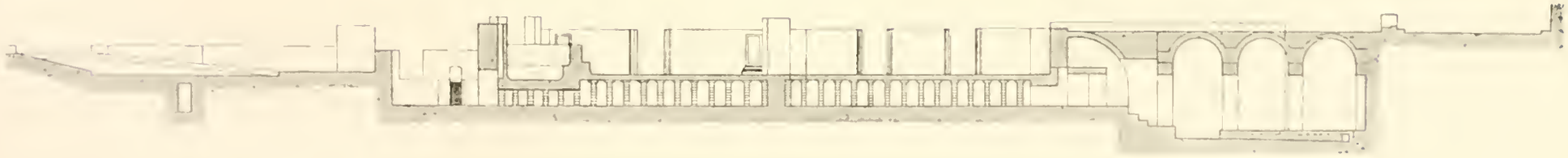

COUPE SUIVANT Φ-Ω

ECHELLE

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10m

Dressé par l'Architecte en Chef des Monuments historiques de l'Algérie

A. Ballu

COUPES DES GRANDES THERMES DU SUD

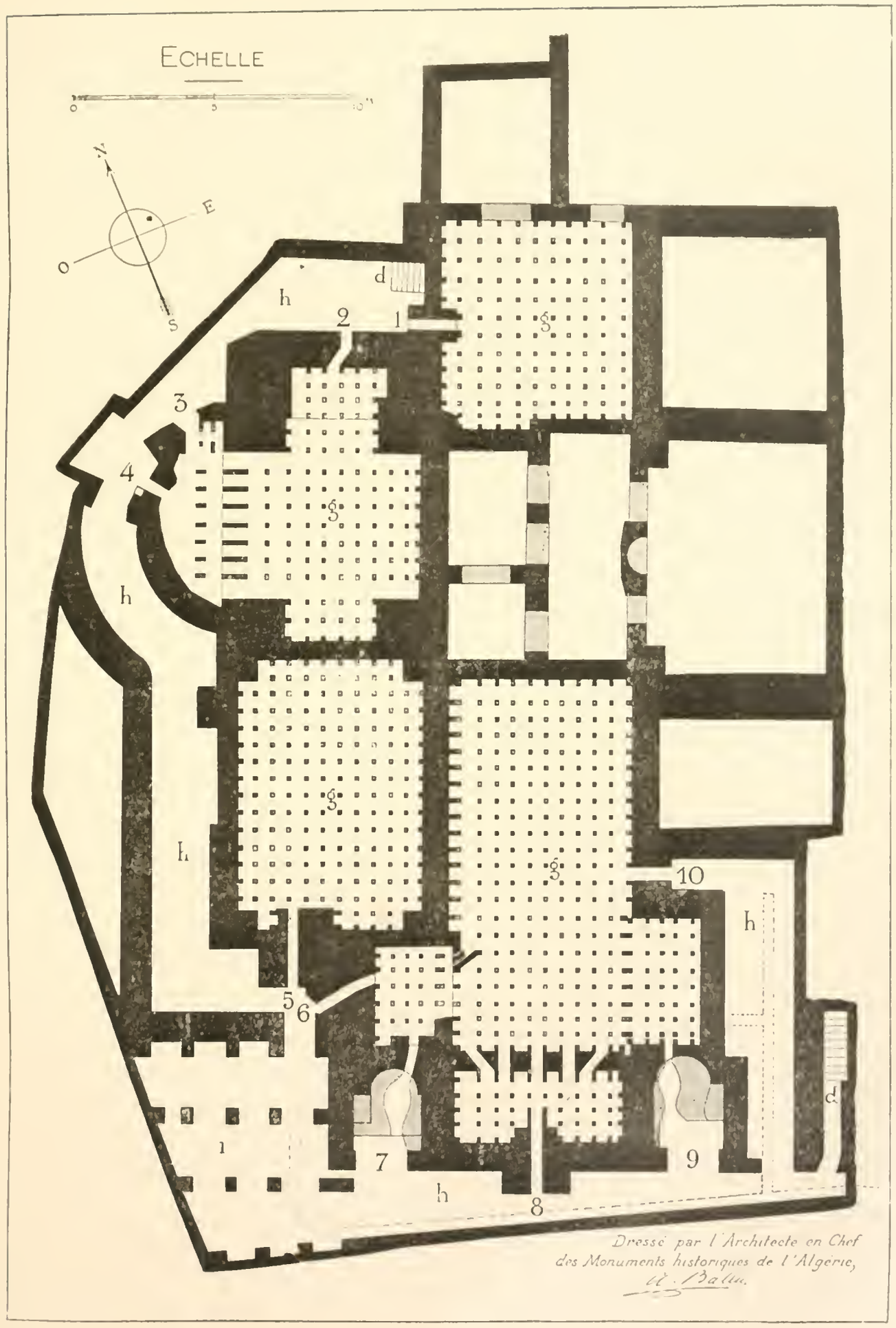
ECHELLE
0
5
10 m
N
E
O
S
h
d
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
g
Dressé par l'Architecte en Chef
des Monuments historiques de l'Algérie,
W. Ballu.

3440 11